

# LE DEVOIR



Vol. LXXXV - No 155

MONTREAL, LE JEUDI 7 JUILLET 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Paris-Kigali: jusqu'ou ne pas aller trop loin

Butaré, qui est depuis 48h l'avant-poste des forces rebelles du Front patriotique rwandais, n'est qu'à 35 km de Gikongoro, cette ville du sud-ouest du Rwanda où 450 soldats français ont établi une «zone de sécurité», creusé des tranchées et installé leurs batteries pour cause de mission humanitaire. Alors qu'il n'y a plus qu'un jet d'obus entre les rebelles rwandais et l'armée française «transformée soudain en force d'interposition entre le FPR et les forces gouvernementales en débandade», la mission française commence aujourd'hui à être remise en question là où elle était jusqu'ici la moins critiquée, c'est-à-dire en France.

La presse allemande avait depuis longtemps accusé le gouvernement français de viser à préserver «la zone d'influence française» contre l'influence anglo-saxonne ougandaise forte dans le FPR (*Süddeutsche Zeitung*). Les Américains s'étaient étonnés de «la relation étrange, symbiotique, que la France entretient avec ses anciennes colonies» (*New York Times*). Les Belges, plus féroces, n'avaient pas craint de qualifier l'opération Turquoise de «sommet de la manipulation humanitaire» (*Le Soir*).

Dans ce concert de critiques, l'opinion publique française était restée somme toute plutôt sympathique à l'action de ses dirigeants. On avait bien sûr évoqué le soutien de Paris au régime du président assassiné, Juvénal Habyarimana, dont les collaborateurs ont été évacués et accueillis par la France. On avait bien rappelé l'incohérence d'une politique qui en est à sa vingtième intervention armée en Afrique depuis les années 60. Mais ce qui était accueilli au mieux à l'étranger avec une dose de scepticisme n'avait soulevé que peu de critiques dans la presse hexagonale.

À preuve: les images qui frisent la propagande diffusées la semaine dernière par TF1, la première chaîne française. On y voyait de petits Rwandais pendus au cou de gentils soldats portant le béret. Le tout au rythme d'un commentaire qui ne cessait de saluer le courage et l'abnégation des valeureux légionnaires.

C'est cela qui est tranquillement en train de changer avec la soudaine transformation des forces de protection françaises en forces d'interposition. Le journal *Libération* écrivait hier que «dans un flou décisionnel qui demande d'urgentes précisions, l'armée française campe au Rwanda sur d'intenables positions.» Situation plus que délicate en effet pour les soldats d'un pays qui a longtemps soutenu à grand renfort d'armes et de faveurs politiques le gouvernement corrompu de Kigali. Hier, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing s'empresait de rappeler la promesse du premier ministre Edouard Balladur devant l'Assemblée nationale de ne pas s'engager en profondeur dans le territoire rwandais.

**La France semble être la seule puissance qui s'intéresse encore à l'Afrique**

«On est allés trop loin, disait-il. On est dans des villes qui sont à l'intérieur du pays. Qu'allons-nous faire? Allons-nous nous opposer à l'avance des Tutsis? Je crois qu'on doit revenir à la conception initiale de l'opération. Nos forces doivent être sur la frontière et non pas dans le pays.» Le président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale laissait de plus entendre que la France était en train de protéger les principaux auteurs des massacres (des Hutus). «Si on regarde devant nous, on a les Tutsis qui avancent, c'est-à-dire les victimes, et derrière nous une partie de ceux qui ont procédé aux massacres.»

Giscard d'Estaing mettait ainsi en évidence les contradictions entre les déclarations du premier ministre Balladur, d'une part, et l'action de son ministre des Affaires étrangères, le gaulliste Alain Juppé, et de François Mitterrand, premier responsable de la politique étrangère française, d'autre part.

Car pour les politiciens de la génération de François Mitterrand et les gaullistes, l'Afrique est peut-être tout ce qui reste de cette époque où la France avait le sentiment de ne pas être une puissance moyenne. Une partie de la classe politique française entretient toujours une relation presque filiale avec l'Afrique. Relation symbolisée au mieux par la nomination par François Mitterrand de son propre fils, Jean-Christophe Mitterrand, ancien chef de bureau de l'agence *France-Presse* à Nouakchott et Lomé, comme adjoint de son conseiller aux affaires africaines. Il aura fallu attendre le sommet de La Baule, en 1990, pour que la France se rallie au discours dominant qui veut que l'aide internationale soit aujourd'hui subordonnée aux garanties démocratiques.

La France semble aujourd'hui être la seule puissance du monde à s'intéresser encore à l'Afrique. C'est un bien. Elle devra néanmoins apprendre jusqu'ou ne pas aller trop loin.

**INDEX**

- Agenda .....B6
- Avis publics .....B4
- Classées .....A4
- Culture .....B8
- Économie.....B2
- Éditorial.....A6
- Le monde.....A5
- Mots croisés.....B4
- Les sports .....B5

MÉTÉO



Nuageux avec éclaircies. 40% de possibilité d'averses en après-midi. Max: 27  
Demain: 60% de possibilité d'averses  
Détails en page A4

DEMAIN



**Rencontre avec Roland Jomphe, poète de la Minganie**

LE MONDE

### Rwanda: deux gouvernements pour un pays

PAGE A 5

POLITIQUE

### Mario Bertrand sera poursuivi

PAGE A 4



LES SPORTS

### Burrell bat le record du 100 mètres

PAGE B 5

## Sidbec-Dosco sera vendue pour 45 millions

### Le groupe ISPAT assume la dette de 280 millions

GILLES LESAGE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'aciérie Sidbec-Dosco est vendue au groupe multinational ISPAT par l'entremise de son unité mexicaine.

L'annonce a été faite hier à Québec par les ministres André Bourbeau (Finances) et Gérard Tremblay (Industrie, Commerce, Science et Technologie), à l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, en présence de représentants d'IMEXSA (ISPAT Mexicana, S.A. de

C.V.) et de l'entreprise fondée par le gouvernement québécois il y a 30 ans.

Une négociation exclusive est amorcée avec l'entreprise dont le siège social est à Djakarta, en Indonésie, pour l'achat de la totalité du capital-actions de Sidbec-Dosco, au coût de 45 millions de dollars. L'entente finale devrait être conclue au cours des prochaines semaines. «Ce n'est pas une vente de feu, mais une bonne affaire, assurent les ministres, une affaire gagnante.»

Trois offres fermes avaient été présentées mais les ministres assurent que celle d'ISPAT était, et de loin, la plus avantageuse et intéressante à tous points de vue. Ainsi, le nouvel acquéreur s'engage à assumer toutes les dettes et obligations de Sidbec-Dosco, qui s'élèvent à plus de 280 millions \$, dont 86 millions \$ dus à la société-mère Sidbec et garantis par le gouvernement du Québec. De plus, l'ac-

VOIR PAGE A 8: SIDBEC

## Le drame haïtien



PHOTO AP

**DES CENTAINES D'HAÏTIENS** continuent de s'aventurer sur la mer des Caraïbes au péril de leur vie. Sur cette photo prise le 4 juillet dernier et rendue publique hier, des garde-côtes américains viennent au secours d'un groupe dont le voilier a coulé. Par ailleurs, tôt hier matin, un destroyer de la marine canadienne, le Terra Nova, a secouru 67 Haïtiens naviguant à bord d'une embarcation en détresse. Les 49 hommes, 14 femmes et quatre enfants tentaient de fuir Haïti sur un voilier visiblement trop chargé, qui était sur le point de couler au large. Ils ont ensuite été transférés à la marine américaine. Le destroyer canadien se trouve au large des côtes haïtiennes depuis avril dernier pour participer aux opérations des Nations unies visant à faire respecter les sanctions économiques prises contre l'île.

## Un G7 à saveur de G8

### La Russie est associée à part entière au volet politique du sommet de Naples

Sylviane Tramier

LE DEVOIR

Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés se rencontrent demain à Naples, en Italie, pour deux jours de discussions sur les problèmes économiques et politiques de la planète. La vingtième tenue du traditionnel sommet annuel du Groupe des Sept (G7), comprenant l'Allemagne, les États-Unis, la France, le Japon, l'Italie, le Royaume-Uni et le Canada, se déroulera sur fond de crise financière larvée et de reprise économique problématique.

Le traditionnel rendez-vous économique de juillet des chefs d'État et de gouvernement du G7 à cette année une forte coloration politique. Pour la première fois, la Russie est associée à part entière au volet politique du sommet. On parle même du premier G8 politique.

Bien que les préoccupations économiques ne manquent pas, notamment l'instabilité monétaire et la décoloration du dollar américain, les politiciens jugent prudent de ne rien faire ou dire qui risquerait d'être mal interprété par les opérateurs financiers.

«Les marchés financiers n'attendent pas de changement de direction. Ils attendent une poursuite des politiques de stabilisation des prix et d'assainissement budgétaire arrêtées au sommet de Tokyo l'an dernier», dit un responsable du ministère des Finances à Ottawa. Le président américain Bill Clinton ne disait pas autre chose au début de la semaine, lorsqu'il déclarait à propos de la dépréciation

du dollar: «Une grande précaution s'impose avant de décider de mesures inhabituelles.»

De fait, la Maison-Blanche claironne depuis une semaine son intention de ne pas aborder au sommet de Naples la question de la crise du dollar et des moyens d'y faire face. Même son de cloche du côté allemand où

VOIR PAGE A 8: G7



PHOTO AP

Un membre des unités spéciales italiennes, armé jusqu'aux dents, fait sa patrouille sur le toit du Castel Dell'Ovo à Naples où doit se tenir le sommet du G7. À l'arrière-plan, à gauche, l'hôtel Vésuve qui recevra le président Clinton.

Exportations

## Hydro veut un permis de 30 ans

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Hydro-Québec demande à l'Office national de l'Énergie (ONE) l'autorisation de pouvoir exporter pendant les 30 prochaines années jusqu'à 5000 MW d'électricité vers les États-Unis, soit la capacité maximale de ses lignes transfrontalières.

La demande officielle d'Hydro-Québec, que la société d'État a remise hier au *Devoir*, engloberait tous les les contrats d'exportation d'une durée maximale de cinq ans, qu'Hydro-Québec pourrait décrocher du côté américain «sans avoir à obtenir, au préalable, un permis spécifique de l'Office quant à l'exportation des dites quantités d'électricité».

Hydro-Québec avance deux raisons pour justifier l'obtention de ce véritable permis omnibus.

Premièrement, la société d'État affirme qu'elle veut exploiter le marché «spot» qui se développe de plus en plus aux États-Unis depuis qu'un vent de dérégulation souffle sur le secteur de l'énergie, balayant toute la logique de planification développée depuis 20 ans.

Désormais, les régisseurs publics de l'énergie planifient de moins en moins le marché de l'énergie: les services publics américains, propriétaires des réseaux de distribution d'électricité, sont désormais obligés de louer leurs lignes électriques

VOIR PAGE A 8: HYDRO

LES ACTUALITÉS

### Mélanie Cabay a bel et bien été assassinée

PAGE A 2



## La surboum des Gitans

GUYLAINE MAROIST

(De notre édition finale d'hier)

Le ciel de plomb qui menaçait la ville en fin d'après-midi mardi n'aura pas découragé les mélomanes Montréalais de s'offrir une soirée tzigane. Les cumulonimbus ayant heureusement plié bagage, 80 000 convives ont envahi la rue Ste-Catherine pour participer à la grande fiesta lancée par les organisateurs du Festival de jazz.

Dans la foulée du succès du film *Latcho Drom*, David Jobin, grand vizir de la programmation extérieure, a misé cette année sur cette musique à l'âme vagabonde pour faire culminer la quinzième édition du Festival. Ce grand fervent d'effusion gitane a invité le groupe Bratsch, le trio Rosenberg et le groupe Strunz & Farah, qui avaient tous fait bonne figure lors de la série thématique en 1991.

Le quintette français Bratsch a donné le coup d'envoi de cette surboum annuelle, qui a connu ses temps forts par le passé avec les groupes Galliano, Uzeb, le guitariste Pat Metheny et le chanteur sud-africain Johnny Clegg. Avec une sonorisation déficiente en début de parcours, malgré les 60 000 watts crachés par les haut-parleurs, ces romanichels ont quelque peu endormi la foule avec leurs loki d'ili, chansons lentes du répertoire gitan des Balkans. Il a fallu attendre les vivaces khelimaski d'ili et leur rythmes endiablés pour que les convives exultent. On a joué des castagnettes avec ses mains encoura-

VOIR PAGE A 8: GITANS

## LES ACTUALITÉS

EN BREF

## INSIGNES REMIS

(Le Devoir) — Quinze Québécois feront bientôt partie de l'Ordre du Canada, dont l'animateur Bernard Derome, les artistes Robert Lepage et Dominique Michel et Serge Savard, l'ancien directeur-gérant du club de hockey Canadien. D'un bout à l'autre du pays, 73 insignes seront remis des mains du gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, lors de deux cérémonies au Rideau Hall, en automne et au printemps prochains. La moisson québécoise semble riche; mais au bureau de la résidence du gouverneur général, à Ottawa, on répond que comme dans les années antérieures, «un équilibre normal entre les provinces, qui reflète la population du Canada» est maintenu. «La conduite de ces hommes et ces femmes accomplis exprime clairement la devise de l'Ordre du Canada. Ils aspirent à une patrie meilleure», a dit M. Hnatyshyn, en annonçant les nominations. Elizabeth II est la souveraine de l'Ordre, institué en 1967 pour reconnaître les réalisations exceptionnelles dans divers domaines.

## TOBIN EN TOURNÉE

Wellington (PC) — Le ministre canadien des Pêches et Océans, Brian Tobin, est arrivé à Wellington, hier, pour y amorcer la première étape d'une tournée de 11 jours destinée à faire connaître le programme mis de l'avant par le Canada pour protéger les stocks de poissons qui migrent à travers les frontières internationales. M. Tobin doit rencontrer les leaders de l'industrie des pêches et des gouvernements au Japon et en Corée du Sud, après avoir quitté la Nouvelle-Zélande, dans l'espoir d'obtenir l'appui de ces pays en faveur d'un traité des Nations-unies sur les espèces migratoires. La prochaine ronde de négociations, à cet égard, se tiendra à New York à la mi-août. En Nouvelle-Zélande, le ministre rencontrera des représentants des Affaires étrangères ainsi que de l'Agriculture et des Pêcheries.

## PAS DE DISCRIMINATION

(Le Devoir) — La Commission des droits de la personne est d'avis qu'Hydro-Québec n'a pas fait preuve de discrimination dans son entente intervenue avec le Conseil de bande d'Akwesasne en octobre 91 sur le paiement de factures d'électricité. Trente-deux citoyens avaient porté plainte à la Commission, alléguant que cette entente, qui accordait 300 \$ à 248 «bons payeurs» de la réserve, était discriminatoire, puisque basée sur des critères ethniques et raciaux. La Commission des droits a rejeté les arguments des citoyens, spécifiant qu'Hydro-Québec avait négocié une telle entente afin d'éviter d'éventuelles et coûteuses poursuites devant les tribunaux. Les citoyens de la réserve d'Akwesasne n'avaient pas reçu de factures d'Hydro depuis 18 mois, il était donc tout à fait légal que des poursuites soient engagées par les résidents contre la société d'Etat. Il était du devoir de cette dernière, estime la Commission des droits, de régler de telle façon le dossier.

## MINE MORTELLE

Rouyn-Noranda (PC) — Un autre accident mortel s'est produit il y a quelques jours dans une mine abitibienne. Claude St-Louis, un contre-maître de 44 ans, a trouvé la mort alors qu'il travaillait à la mine Donald, à Rouyn-Noranda, le 30 juin dernier. La tragédie, rendue publique hier seulement, est survenue lorsque du roc s'est détaché du plafond d'un chantier souterrain. Il s'agissait du sixième accident mortel à survenir dans une mine du Québec depuis le 3 juin dernier. Ce bilan est deux fois plus élevé que la moyenne annuelle des décès dans ce secteur d'activité. Deux de ces morts accidentelles sont survenues dans les mines de la Côte-Nord et les quatre autres dans celles de l'Abitibi-Témiscamingue.

## NOMINATION À LAVAL

(Le Devoir) — Alain Prujiner est depuis peu à la tête de l'Institut québécois des hautes études internationales, un organisme nouvellement créé à l'Université Laval. Spécialisé en droit du commerce international, le nouveau directeur est professeur à la faculté de droit de l'Université, et s'intéresse particulièrement aux contrats commerciaux internationaux et à l'arbitrage entre les entreprises de différents pays. L'Institut québécois des hautes études internationales, unique en son genre dans la province, a pour but de stimuler la recherche et l'expertise québécoise et canadienne dans le domaine des relations, du développement et des affaires entre les pays. Regroupant des chercheurs universitaires étudiant diverses problématiques à caractère international, le nouvel Institut invitera prochainement des groupes de recherches issus d'autres universités québécoises à se joindre à lui.

## La SQ confirme: Mélanie Cabay a été assassinée

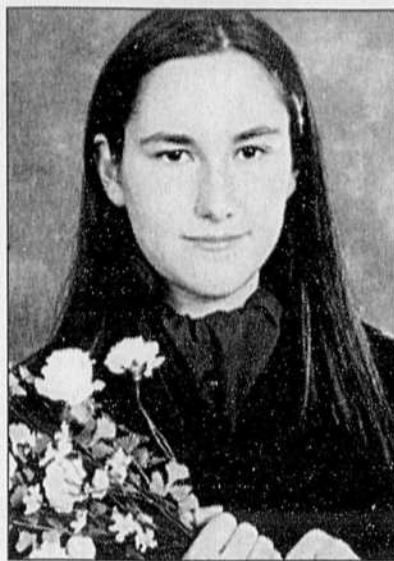
MARTINE TURENNE  
LE DEVOIR

C'est bel et bien la jeune Mélanie Cabay, 19 ans, disparue depuis le 22 juin, qui a été retrouvée assassinée mardi midi dans un boisé près de la montée Dumais, à Mascouche. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, hier, que la Sûreté du Québec a pu confirmer que le corps retrouvé la veille par un motocycliste était celui de la jeune fille.

Pour la famille et les amis, cette terrible découverte met fin à une vaste campagne médiatique lancée dès le lendemain de la disparition de la jeune fille. La thèse de la fugue avait été rejetée par tous les proches de Mélanie, qui croyaient à un enlèvement.

Selon les premières conclusions du Dr Claude Pothel, pathologiste du laboratoire de médecine légale de Montréal, la jeune femme a subi un traumatisme crânien et a également souffert d'asphyxie par strangulation. Mais il est impossible de déterminer, ajoute le Bureau du coroner, lequel des deux gestes a été fait en premier, et lequel a pu causer la mort de la jeune fille.

Mélanie Cabay a été retrouvée couchée sur le ventre, complètement nue. Son corps, enfoui sous un tas de bois et de bardeaux d'asphalte, est par ailleurs dans un tel état de putréfaction qu'il a été impossible pour les médecins légistes de déterminer si elle a été ou non agressée sexuellement.



Mélanie Cabay

PHOTO PC

C'est grâce notamment aux empreintes dentaires de la jeune fille, de même qu'à l'appareil d'orthodontie qu'elle portait, que les policiers de la Sûreté du Québec ont pu l'identifier.

Les policiers ont peu d'indices sur le ou les assassins de la jeune Cabay. La Sûreté du Québec, qui mène l'enquête en collaboration avec le service de police de la CUM, refusait de voir un lien entre ce meurtre et deux viols survenus plus tôt ce mois-ci dans le même boisé de Mascouche. Un portrait robot de l'agresseur a toutefois été émis hier.

La disparition de Mélanie Cabay

demeurait jusqu'ici un mystère complet pour les policiers de la CUM. La jeune fille était disparue à la suite d'une soirée passée en compagnie de copains, alors qu'elle rentrait seule en autobus chez elle, dans le quartier Ahuntsic. La mère de Mélanie, de même que ses amis, avaient entrepris une vaste campagne pour la retrouver. Mardi, avant que l'annonce de la découverte du cadavre n'ait lieu, la mère de la jeune fille, Mireille Bélsisle, s'appretait à recueillir des fonds afin d'offrir une récompense à quiconque lui donnerait des renseignements sur le sort de sa fille.

Des photos de Mélanie avaient aussi été envoyées en Europe; d'autres devaient suivre aux États-Unis.

Les policiers de la CUM traitaient ce dossier dans la catégorie des crimes majeurs. Des disparitions comme celle de Mélanie Cabay sont rarissimes. Près de 99 % des 9000 «disparus» déclarés à la CUM chaque année sont retrouvés dans les 24 heures. L'absence totale d'indices ou d'explication de la disparition de la jeune Cabay constituait donc une énigme pour les policiers.

Depuis 1989, au moins sept autres

## Faire davantage pour les sportives

Paris (PC) — Le gouvernement canadien veut faire davantage pour accroître la place des femmes dans le monde du sport au Canada. Le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, également responsable du sport amateur, a officiellement pris cet engagement hier à Paris, où il est venu assister aux deuxièmes Jeux de la francophonie.

Devant les 475 athlètes et artistes (pas toujours très attentifs) du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick, M. Dupuy a annoncé la décision d'Ottawa de souscrire à la déclaration en faveur des droits des sportives signée en mai dernier à Brighton en Angleterre par 82 pays.

Le Canada était du nombre, «mais il n'y avait pas encore eu de déclaration sur l'adhésion du gouvernement canadien», a expliqué le ministre, vêtu pour l'oc-

casion d'un fort seyant survêtement aux couleurs de l'équipe canadienne. La Déclaration de Brighton propose une stratégie internationale pour «corriger les déséquilibres» dont sont encore victimes les femmes dans l'accès aux activités sportives, aux équipements, à la formation ou aux postes de responsabilité dans les fédérations. Le Canada est à l'avant-garde en cette matière, a soutenu le ministre.

Mais il reste, sept ans après la publication de la «Politique de Sport Canada sur les femmes dans le sport», beaucoup de chemin à faire. On ne disposait hier d'aucun chiffre sur la condition féminine dans les milieux sportifs canadiens mais on semblait dire que les femmes continuaient d'y être largement sous-représentées, particulièrement dans les postes de responsabilité.

## Vendu: un premier morceau du météorite

MARTINE TURENNE  
LE DEVOIR

Un premier fragment du météorite tombé le 14 juin dernier dans la région de Saint-Robert a été acheté par la Commission géologique du Canada à un citoyen de l'endroit, Stéphane Forcier. Il s'agit du premier morceau retrouvé après l'explosion du météorite et l'un des trois plus gros: il pèse un peu plus de deux kilos.

Le montant de la transaction était encore tenu secret, hier, mais on estime, vu le poids du morceau, que le prix doit osciller autour des 10 000 dollars. Une petite cérémonie où aura lieu la remise d'un certificat et d'un chèque va se tenir ce midi à proximité de l'endroit où l'on a retrouvé le fragment, soit près de la résidence de la

famille Forcier, sur le rang Saint-Thomas, à Saint-Robert.

Ce fragment du météorite revêt une importance particulière pour la Commission géologique du Canada, puisqu'il s'agit du premier morceau découvert à Saint-Robert. Son étude

immédiate par des laboratoires américains — moins de 24 heures après qu'il soit tombé dans les terres de Saint-Robert — est une première mondiale: jamais n'avait-on examiné un fragment aussi rapidement après sa chute, ce qui a permis de retrouver des substances chimiques telles que des isotopes ou du sodium 24, qui disparaissent très rapidement. Dès le lendemain de l'analyse, en effet, on ne retrouvait déjà plus de traces de ces éléments dans le fragment.

«Il s'agit donc pour nous d'un frag-

ment bien particulier», dit Danielle Thibault, de la Commission géologique du Canada. Le morceau sera prêt quelque temps au Planétarium Dow de Montréal, ce qui permettra aux gens de la région de le voir, ajoute-t-elle.

Pour acheter ce fragment, l'institution fédérale était en compétition avec d'autres acquéreurs potentiels. Des collectionneurs privés, dont un du Yukon, ainsi que le réseau de l'Université du Québec ont fait des offres aux neuf personnes qui ont retrouvé les onze fragments du météorite. Certains sont petits et valent tout au plus une centaine de dollars; d'autres, comme celui acheté par la Commission géologique du Canada, dépassent les deux kilos et peuvent valoir jusqu'à 13 000 dollars.

## Les punks du Vieux-Québec

## Accalmie au carré d'Youville

SERGE LAPLANTE  
LE DEVOIR

Québec — À la veille du Festival d'été et alors que la capitale entre dans sa période touristique la plus intense, le secteur chaud du carré d'Youville et de la porte Saint-Jean, théâtre de vives tensions entre citoyens, punks et policiers, connaît une accalmie.

On a bien enregistré un cas de vol avec violence, dans la nuit de samedi — un jeune homme a été sauvagement battu par 5 ou 6 individus, prétendument des punks —, mais l'événement s'est déroulé dans le quartier Saint-Roch, en basse-ville.

Il n'en fallait pas plus pour qu'on parle de «trêve», à la place d'Youville, entre punks et policiers. Une trêve qui serait intervenue à la suite de l'arrestation de cinq individus, dont deux mineurs, survenue le 24 juin, porte Saint-Jean, pour des voies de fait sur deux policiers.

Un quotidien rapporte en effet que la maison Dauphine et la Ville de Québec auraient convenu, jeudi dernier, d'une trêve de quinze jours, lors d'une rencontre à l'hôtel de ville.

À l'issue de cette rencontre, le directeur de la maison Dauphine, Michel Boivert, aurait déclaré renoncer «pour l'instant» à porter plainte au commissaire à la déontologie policière pour des arrestations jugées «brutales» lors de l'émeute de la Saint-Jean. Il se serait engagé, de plus, à inciter les punks à rester calmes. «Les jeunes, aurai-je enfin ajouté M. Boivert, comprennent qu'ils ont des droits mais aussi des devoirs». Interrogé par la suite, l'avocat de la maison Dauphine, Me Denis Richard, contredisait M. Boivert, affirmant que les quelque quarante plaintes rédigées par des jeunes seraient bien acheminées au commissaire à la déontologie, après analyse.

Tant du côté du Service de police qu'au cabinet du maire L'Allier, on se garde bien de parler de «trêve», et encore moins d'une trêve négociée. «Le mot trêve, au départ, signifie qu'il y a confrontation systématique, ce qui n'est pas le cas», a déclaré au Devoir le directeur adjoint de la police de Québec, Raynald Desjardins. «Pour parler de trêve il faut qu'il y ait guerre», renchérit le nouvel attaché de presse du maire Jean-Paul L'Allier, François Grenon, qui parle ici de «glissement» médiatique.

Inquiets des nombreux affrontements entre policiers et punks de la place d'Youville, notamment à la suite de l'ar-

restation des cinq punks, et craignant que la situation ne dégénère, des animateurs de la maison Dauphine avaient, en effet, demandé à rencontrer les autorités municipales. Une rencontre à huis clos a eu lieu jeudi dernier à l'hôtel de ville entre le conseiller municipal responsable du dossier de police, M. Claude Cantin, et deux représentants de la maison Dauphine: son directeur, M. Michel Boivert et un travailleur de rue, M. Jean Lessard. Aucun représentant du Service de police n'était présent. Mais le directeur Desjardins avait rencontré M. Boivert la veille, lui demandant, entre autres, de sensibiliser les jeunes au fait que comme citoyens ils ont des droits, mais aussi des devoirs. La rencontre de l'hôtel de ville n'avait rien d'une «négociation politique», affirme François Grenon. Il s'agissait tout au plus de garder le contact et de s'assurer qu'on se comprend bien à la veille de la fermeture annuelle de l'œuvre qui vient en aide aux jeunes paumés de la rue.

## Arrestations

Sans avancer d'explication pour l'accalmie visible que connaît le secteur, le directeur Desjardins laisse pour sa part entendre que l'arrestation récente de certains individus — des éléments perturbateurs, «souvent les mêmes», qui se greffent aux groupes de jeunes du carré d'Youville et profitent ainsi de l'anonymat —, n'y serait pas étrangère. Les patrouilleurs, affirme-t-il, n'ont pas instruction d'être plus tolérants et exercent exactement la même surveillance que lors des dernières semaines. Sans aller jusqu'à prétendre que le secteur est devenu, en particulier la nuit tombée, parfaitement sécuritaire pour les promeneurs, M. Desjardins considère que la crainte ressentie par le public est exagérée par rapport à la menace réelle et, certaine, amplifiée par les médias.

Le maire Jean-Paul L'Allier remettait d'ailleurs les choses en perspective, le week-end dernier, lorsqu'interrogé par une station locale. «Si on prend, disait-il, les 25 jeunes qui sont là, parce qu'on n'aime pas la façon dont ils sont habillés, et qu'on les enlève de force, le lendemain, qu'est-ce qui va se passer? On pense que si on avait un corps de police autour des commerces, les gens se mettraient à acheter des jeans et tout ça? Il faut plus que ça pour faire fuir la clientèle. Les commerçants qui ont l'épiderme trop sensible devraient commencer par regarder leur propre mise en marché.»

le retour  
des beaux  
JOURSLe Devoir présente  
son journal d'été.

## LUNDI

## CHERS NOUS AUTRES

En page A1 avec Robert Blondin

- Un siècle de correspondance québécoise sur des thèmes toujours d'actualité: le temps qu'il fait, la famille, le grand amour, les vacances, la religion, la politique, l'ennuyance, etc.

## LES RAPPORTS HOMMES-FEMMES

En page éditoriale

- Un dialogue entre Ariane Émond et Denis Thibault

## MARDI

## C'ÉTAIT MONTRÉAL EN 1994

Le grand concours de photographie amateur du Devoir en page B1

- Surveillez nos pages pour plus de détails.

## MERCREDI

## DÉCOUVERTES

En page B1 avec Raymond Lemieux

- Explorez le Québec dans une tournée des destinations vacances scientifiques en passant par le Biodôme la nuit jusqu'aux volcans de Charlevoix.

En page éditoriale

- Martin Masse, un jeune essayiste discute des grands enjeux de l'actualité québécoise et canadienne.

## JEUDI

## LES RÉGIONS

En page éditoriale

- Nous continuerons à vous donner rendez-vous dans les régions du Québec

En page éditoriale

- Percez les secrets des grandes villes du monde avec Naïm Kattan.

## VENDREDI

## PLAISIRS... D'ÉTÉ

En page éditoriale

- Suivez notre chronique horticole et les recettes d'été que nous fournissons une grappe de gens connus. Notre cahier PLAISIRS en version estivale.

## SAMEDI

Les étranges et édifiantes aventures de Rémi Fassol, oniromane.

- Suivez le héros de notre roman-feuilleton alors qu'il plongera chaque semaine dans un univers dont chacun possède sa propre vision: le rêve.

À la une avec le romancier Louis Hamelin

## AUSI

- Cet été, nos journalistes feront des détours pour vous faire découvrir des aspects insolites et souvent méconnus du Québec sur lesquelles vous pensiez pourtant tout savoir. Ils vous accompagnent à tous les grands événements culturels de l'été.

C'est un rendez-vous,  
cet été dans

LE DEVOIR



# LE DEVOIR

# MONTREAL

## Le Quartier latin, centre mondial de l'art contemporain

Cinq millions de dollars pourraient être injectés dans le secteur

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

La compagnie privée START International, qui est en train de mettre sur pied un réseau d'établissements multifonctionnels en arts visuels dans une vingtaine de métropoles du monde, vient de créer sa première base à Montréal, au 314, rue Sherbrooke Est, à deux pas de la rue Saint-Denis, dans le Quartier latin.

Le projet pourrait injecter jusqu'à cinq millions de dollars dans le secteur.

Le Centre international d'art contemporain de Montréal (CIAC), qui organise les Cent Jours d'art contemporain de Montréal depuis dix ans et est maintenant en pleine mutation, va ouvrir à un centre d'exposition permanent en plus d'y déménager ses bureaux.

START International a acheté le complexe de la rue Sherbrooke en 1992. La compagnie est dirigée par le promoteur Andrew Stear, d'origine britannique, qui a déjà développé le projet immobilier du canal Lachine.

START signifie: Studios d'artistes ou encore nouveau départ. Et l'idée est d'aller loin, très loin. «Montréal n'est qu'une première étape vers un réseau mondial», disait M. Stear, la semaine dernière, lors d'un passage dans la

métropole. START International veut développer des complexes semblables à Londres (dès l'automne), Paris (dès l'an prochain), Florence, New York, Amsterdam et une quinzaine d'autres grandes villes du monde, jusqu'en Europe centrale.

Si tout va bien, START Montréal sera développé en plusieurs phases dans les prochaines années, avec une injection de fonds d'environ cinq millions de dollars et la rénovation ou la construction d'environ 13 500 mètres carrés.

L'arrivée du CIAC s'inscrit dans la première phase, bien que le CIAC conserve toute son indépendance. Enfin, le complexe multifonctionnel devrait accueillir encore plus de lofts pour artistes, des «studios internationaux» loués à des fondations ou des gouvernements étrangers, des galeries d'art contemporain, des ateliers de production, un bar-restaurant et deux librairies spécialisées.

START International a également acheté un édifice de la Royal Mail, à Londres, à quelques rues de la Tate Gallery. START London est en rénovation et deviendra dès l'automne une sorte de frère jumeau de START Montréal, mais avec encore plus de services de production et de diffusion de l'art contemporain.

Le START Network, une filiale du groupe, veut aussi favoriser les échanges d'expositions ou d'ateliers entre les diverses composantes métropolitaines du réseau mondial. On pense par exemple présenter des éléments des Cent Jours dans les locaux de START-Londres, en 1995.

Le financement de START est entièrement privé. Le CIAC a signé un bail de cinq ans. «On entame ainsi notre seconde phase de développement, explique le directeur du CIAC, qui l'a fondé en 1983 et qui agit aussi comme conseiller artistique au sein de START, sans en être un employé. On a d'abord servi de bureau pour l'organisation d'événements en arts visuels. On met maintenant sur pied un centre d'exposition permanent.»

### Servir les artistes professionnels

L'idée est en quelque sorte de passer des Cent aux 365 Jours de l'art contemporain. «Disons 300», ironise le directeur qui dit s'inspirer de l'Art Gallery at the Power Plant, de Toronto ou de la Kunsthal, à l'allemande.

Le centre d'exposition permanent veut d'abord servir les artistes professionnels (et spécialement ceux de la génération des 35-45 ans), les historiens de l'art et le public en venant «comblent le vide qui existe entre les gale-

ries et les centres culturels communautaires d'un côté et les musées de l'autre».

Le «314» doit accueillir une partie des activités des Cents Jours d'art contemporain 1994 dès le 1er septembre prochain. Le reste des activités de sa neuvième tenue va continuer d'occuper les Galeries du Parc, à Montréal.

Les rénovations vont commencer incessamment dans le complexe immobilier conçu dans les années vingt par Ernest Cormier, qui donne sur la rue Sherbrooke et s'étend jusque sur la terrasse Saint-Denis. Les ouvriers vont dégager la façade (et même installer une œuvre de Daniel Buren), retoucher les murs et installer les futurs bureaux des cinq ou six employés permanents du CIAC.

Le Centre occupera environ 850 m<sup>2</sup> de l'édifice qui en compte pour l'instant plus de 10 000 (en contrebas, rue Sanguinet, il monte sur six étages). La salle principale (480 m<sup>2</sup>) est dégagée sur sept mètres de hauteur. Les espaces d'exposition pourront éventuellement occuper un atrium de 450 m<sup>2</sup>.

Des ateliers d'artiste y sont installés depuis quelques années. «On bonifie un équipement culturel de plus à Montréal dans un quartier déjà bien doté avec le Goethe Institut ou la Cinémathèque», conclut Claude Gosselin.

### La FQPPU est catégorique

## Un «petit groupe d'administrateurs» à la tête de Concordia

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le débat est loin d'être clos à l'Université Concordia: pour la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), le renvoi du recteur de Concordia Patrick Kenniff il y a un mois constitue un geste «illégal» qui n'a toujours pas été abrogé, et les instances universitaires sont actuellement paralysées «par un petit groupe d'administrateurs qui a pris le contrôle de l'Université».

Ces graves constats se retrouvent dans une lettre ouverte envoyée hier aux médias. «Le Conseil des gouverneurs semble actuellement agir normalement, mais il a entériné une décision illégale, il a nié son autorité, et c'est une situation qui inquiète grandement toutes les universités», d'ajouter au *Devoir* le président de la FQPPU, Roch Denis.

La FQPPU rappelle qu'à la fin mai, quatre administrateurs de Concordia, pour la plupart provenant de la communauté extérieure à l'Université, ont désavoué le recteur de Concordia Patrick Kenniff, «s'autoproclamant patrons de Concordia en lieu et place des instances académiques et administratives», écrit-elle.

Le fait qu'on ait ensuite procédé à la nomination d'un recteur par intérim, M. Charles Bertrand, «ne confère aucune légitimité à leur geste».

«Nous savons par ailleurs, ajoute M. Denis, que la gestion des affaires courantes à Concordia est supervisée depuis un bon bout de temps par un bureau privé d'avocats auquel est lié le président du Bureau des gouverneurs, Reginald Groome.»

Jamais on n'a expliqué les raisons qui ont poussé les quatre administrateurs à démettre M. Kenniff, ajoute M. Denis, et ce congédiement demeure un acte «illégal et illégitime», le Conseil des gouverneurs n'ayant aucunement délégué son autorité pour agir ainsi.

La FQPPU se dit donc d'avis que «la condition préalable à toute véritable restauration des instances légitimes de Concordia suppose désormais que le Conseil des gouverneurs reprenne son pouvoir là où il en fut dessaisi, c'est-à-dire à la décision concernant le mandat du recteur Kenniff». Depuis le 26 mai, ajoute la Fédération des enseignants, le sénat de Concordia (l'équivalent de l'assemblée universitaire) est «dépossédé de sa capacité d'initiative et de contrôle» alors que le Conseil des gouverneurs voit «son autorité usurpée».

La FQPPU rappelle également qu'en avril un accord avait été signé avec le syndicat des professeurs de Concordia afin de permettre des négociations sur toutes les questions relatives à la fraude et à l'inconduite dans le domaine de la recherche scientifique. Un groupe de travail avait aussi été créé pour revoir l'ensemble des politiques universitaires. Ces initiatives ont été «court-circuitées» par le plan de relance annoncé récemment, ajoute la FQPPU.

La FQPPU se montre très inquiète devant ce qui lui apparaît comme une «négligence de la capacité de la collectivité universitaire de régler ses problèmes de façon autonome». La Fédération craint également que la présence de représentants dits «socioéconomiques» aux conseils d'administration des universités devienne ainsi «le point d'appui d'une mise au pas de l'université par la normalisation de ses instances spécifiques».

Le syndicat des professeurs de l'Université Laval appuyait hier la position de la FQPPU, en exigeant l'intervention immédiate du ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, afin que soient rétablies les prérogatives des instances décisionnelles à Concordia et que les décisions prises sous l'égide des quatre administrateurs à la fin mai soient abrogées.

## Nouveaux juges à la Cour supérieure

PRESSE CANADIENNE

La Cour supérieure du Québec, district de Montréal, sera dotée de trois nouveaux juges. Les juges Rodolphe Bilodeau, Anne-Marie Trahan et Jean-Rock Landry se sont vu confirmés dans leurs fonctions cette semaine par le ministre de la Justice Allan Rock.

Le juge Bilodeau de Montréal, actuellement à la Cour du Québec, remplace le juge Jean-Claude Nolin qui a choisi de devenir juge surnuméraire. Me Anne-Marie Trahan succédera au juge Jacques Ducros qui est décédé. Admise au Barreau du Québec en 1968, elle a d'abord pratiqué le droit à Montréal et à Vienne au service des Nations unies pour devenir sous-ministre déléguée en droit civil au ministère de la Justice.

Me Jean-Rock Landry de New Carlisle est nommé juge à la Cour supérieure, district de Montréal. Il succède au juge Jean Moisan qui a choisi de devenir juge surnuméraire.

Le juge Landry a été bâtonnier du barreau du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et membre du conseil de direction national de l'Association du barreau canadien.

## Le festival de la bouffe sur le pouce



PHOTO JACQUES NADEAU

LE FESTIVAL DE JAZZ de Montréal n'est pas que celui du jazz: on y célèbre aussi le cola, les sandwichs, les empanadas et les croustilles. Des commanditaires qui se font visibles, certes, mais qui sont les bienvenus pour ce public captif en ces jours de grande chaleur.

## Urgences-Santé obtient une injonction

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

Urgences-Santé a obtenu, hier, une injonction interlocutoire provisoire, qui interdit au Rassemblement des employés techniciens ambulanciers (RETAQ) ainsi qu'à ses représentants d'intimider ou de menacer les employés d'Urgences-Santé, d'endommager ses biens, d'entraver ses opérations et d'ordonner que de tels actes soient commis.

Urgences-Santé a obtenu cette injonction, en vigueur jusqu'au 15 juillet prochain, suite à l'occupation des locaux de son siège social par trente techniciens ambulanciers mardi. Les locaux ont été endommagés et des employés bousculés.

L'injonction a été accueillie avec un grain de sel par le RETAQ qui ne se sent pas visé par les termes employés par le juge Denis Lévesque de la Cour supérieure. Son président, Raymond Reeves, en riait hier après-midi. Le RETAQ entend bien, de toute façon, continuer ses autres moyens de pression, comme le port du jean et la rétention des formulaires de facturation des clients. Le syndicat n'exclut pas non plus le piquetage. «Ils ne peuvent pas nous priver d'un droit aussi fondamental», dit Raymond Reeves.

Les techniciens ambulanciers protestent contre l'interruption des négociations avec Urgences-Santé, le 29 juin dernier. Les pourparlers, qui ne concernent d'ailleurs pas la convention collective en vigueur jusqu'en 1995, visent, entre autres, à obtenir de

meilleurs horaires de travail et plus de véhicules ambulanciers pour mieux répondre aux urgences. «Le service est tout croché», se plaint Raymond Reeves, président du RETAQ, affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

M. Reeves juge que la direction d'Urgences-Santé néglige le service à la population en ne mettant pas assez d'ambulances sur la route. Le travail des techniciens ambulanciers en est affecté parce qu'ils mettent plus de temps à se rendre sur les lieux d'une urgence. De plus, les techniciens ambulanciers travaillent sept heures et quart par jour. Sur une période de 24 heures, les heures travaillées sont de 21 et trois quarts. «On a un problème là», indique M. Reeves.

En rompant les négociations, Urgences-Santé a réagi à la menace des techniciens ambulanciers, le 28 juin, d'intensifier les moyens de pression.

«On est prêts à continuer les discussions, mais vous comprendrez que dans un tel contexte on a cessé», explique Dominique Drouin, responsable des communications et des relations publiques.

Le RETAQ avait fait ces menaces pour protester contre la lenteur des négociations. «Ça piétinait, mais ils ont été avisés que nos moyens de pression restent purement administratifs et n'affectent pas le service», dit Raymond Reeves. Le 15 juillet, la Cour supérieure entendra la requête en injonction interlocutoire qui portera sur la retenue des formulaires administratifs.

## Troisième course contre la violence faite aux femmes

La troisième édition de la «Course annuelle JACOB pour Cesser la violence faite aux femmes» aura lieu le dimanche 7 août 1994, au parc Lafontaine, à Montréal.

L'an dernier, 450 femmes du Québec, de l'Ontario et du Nord-Est des États-Unis ont participé à cette course de huit kilomètres, permettant d'amasser 6000 \$. Cette somme a été versée à une maison d'hébergement pour femmes battues. Le formulaire d'inscription est disponible dans tous les magasins JACOB du Québec, à la boutique Endurance à Montréal ou en téléphonant au 893-2775 (courses) au 893-0818 (aérobation) ou au 893-0524 (renseignements généraux).

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC, H2V 3K2  
Tél.: (514) 845-7874 Tél. (514) 880-0000  
La maîtrise des intangibles

## Le Collège de musique Sainte-Croix est intégré au réseau public

LE DEVOIR

Le Collège de musique Sainte-Croix, une institution privée logée au cégep Saint-Laurent, est maintenant intégré au réseau public depuis qu'une entente en ce sens a été signée hier matin.

Le Collège de musique Sainte-Croix appartenait à la congrégation religieuse du même nom et avait été fondé en 1847. À la création du cégep Saint-Laurent, le collège de musique avait signé une entente de sous-traitance avec le cégep, poursuivant son enseignement de façon autonome alors que le cégep accordait le diplôme.

Depuis hier matin, le collège de musique est officiellement intégré au réseau public d'enseignement collégial et des représentants du ministère de l'Éducation, de la Fédération des

cégeps, du cégep Saint-Laurent, du syndicat des professeurs du collège et du syndicat des enseignants de Sainte-Croix ont signé le transfert des professeurs du Collège de musique au cégep. Ces professeurs, au nombre de 63, avaient obtenu en novembre dernier leur accréditation syndicale auprès de la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN), à titre d'enseignants du secteur privé.

Mais depuis cette date, le débat était amorcé pour l'intégration de l'école de musique au réseau public et les professeurs du collège Sainte-Croix pourront maintenant accumuler des droits dans le réseau collégial public, dont l'ancienneté.

On compte plus de 250 étudiants de niveau collégial à cette école et environ 300 élèves d'autres niveaux, inscrits à titre privé.

## Danielle Ouimet condamnée

PRESSE CANADIENNE

L'animatrice Danielle Ouimet a été condamnée hier à des amendes totalisant 9800 \$ pour publicité trompeuse. Mme Ouimet avait été reconnue coupable il y a quelques mois sous 22 chefs d'accusation pour avoir fait la publicité d'une crème qui était censée avoir des propriétés anti-

rides. En rendant sa sentence au palais de justice de Montréal, le juge Rollande Matte, de la Cour du Québec, a dit avoir tenu compte du rôle important qu'a joué Mme Ouimet et du fait que la publicité s'était poursuivie même après une première enquête du Bureau fédéral des pratiques commerciales à Montréal.

CLAUDE-JEAN LEFEBVRE  
professeur au Collège de Rosemont

# CARTE DU MONDE

ISBN 2-7601-3495-4  
(358 p.) 24,95 \$

GUÉRIN  
**GC**  
DOSSIERS COLLEGIUX

NOUVEAUTE

- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM  
335, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec)  
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849
- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL  
168-170, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2X 1K9  
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307
- LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)  
4560, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2J 2L3  
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)  
4440, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2J 2L1  
Tél.: (514) 843-6241
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)  
Station Métro-Longueuil  
Longueuil (Québec) J4K 2T4  
Tél.: (514) 677-6525

guérin Montréal Toronto  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Tél.: (514) 842-3481  
Téléc.: (514) 842-4923

# LE DEVOIR POLITIQUE

## Les vidéopokers devant les tribunaux

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

La Corporation du loisir automatique du Québec (CLAQ) va se servir des tribunaux pour tenter d'empêcher Loto-Québec d'implanter son réseau de jeux vidéopoker à travers la province.

La Corporation soutient que Loto-Québec ne respecte pas l'article 35 de la réglementation relative aux loteries vidéo. Le règlement stipule que les établissements qui désirent utiliser les vidéopokers doivent obtenir un certificat de conformité des municipalités. Or, soutient la Corporation, des établissements montréalais offrent à leur clients de tels jeux sans avoir obtenu de certificats.

La CLAQ affirme en outre qu'il est en fait impossible pour ces établissements montréalais d'obtenir ce certificat puisque la réglementation municipale ne permet pas l'usage des appareils vidéopoker sur son territoire. L'un des porte-parole de la CLAQ, l'urbaniste Claude Lavoie, souligne que l'utilisation de ces jeux est interdite dans la plupart des municipalités du Québec.

La ville de Montréal confirme l'existence de ce règlement qui est cependant en voie de modification. Montréal permettra l'utilisation de jeux vidéopoker dans un casino et dans certains établis-

sements, les bars par exemple, situés dans certaines zones commerciales, le tout en conformité avec les lois provinciales existantes. Si tout va comme prévu, ce nouveau règlement sera adopté par le Conseil municipal à sa séance du 8 août prochain.

M. Lavoie s'étonne, par ailleurs, que l'article 36 de la réglementation sur les loteries vidéo exige des établissements qu'ils publient, dans un journal du territoire, leur demande de permis d'exploitation des jeux vidéopoker, sauf pour les établissements situés en zones commerciale ou industrielle.

La CLAQ fait remarquer que la très grande majorité des établissements qui exploitent des jeux vidéopoker sont situés dans de telles zones et que ce « passe-droit » prive les citoyens d'une information à laquelle ils ont droit.

Le président de la CLAQ, Daniel Simard, invite le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, à forcer Loto-Québec à respecter l'article 35 et demande au gouvernement de modifier l'article 36 de manière à obliger la publication des demandes de permis dans les journaux.

À défaut, le conseiller juridique de la corporation, Pierre Paquin, précise que des poursuites seront intentées contre les établissements qui ob-

tendront « illégalement » leurs permis pour exploiter les jeux vidéopoker de Loto-Québec.

La CLAQ ne s'oppose pas à l'implantation de ce réseau d'Etat, mais elle crie à « l'expropriation déguisée » et demande à Québec de verser compensation financière à ses membres. La corporation compte plus de 700 membres.

Le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, soutient que cette partie de la réglementation concerne, au premier chef, la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec qui veille à l'émission des permis.

Actuellement, Loto-Québec a autorisé l'installation de 75 jeux vidéopoker. M. Roy précise que le rythme d'implantation d'une centaine d'appareils par semaine sera atteint d'ici une quinzaine de jours.

La protestation de la CLAQ s'ajoute à celle de l'Association de l'amusement du Québec (AAQ) qui conteste devant les tribunaux la loi 84 permettant à Loto-Québec d'avoir la main haute sur les jeux vidéopoker dans la province.

L'AAQ demande au gouvernement d'empêcher la Sûreté du Québec de saisir les appareils actuellement en circulation puisque la loi 84 fait l'objet d'une contestation devant les tribunaux. Cette association représente plus de 1000 commerçants.

L'affaire M31

## La Justice poursuivra Mario Bertrand

Québec (PC) — Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de tenir compte d'un avis juridique d'Hydro-Québec selon lequel Mario Bertrand n'aurait rien fait de répréhensible en recevant des options d'achat d'actions de M31 qui ont pris beaucoup de valeur depuis.



Mario Bertrand

« L'avis du ministère de la Justice est déjà connu par l'opinion que nous avons donnée il y a quelques semaines et Hydro-Québec en arriverait à des conclusions quelque peu différentes, mais nous continuons à prétendre qu'Hydro-Québec devrait tenter des procédures judiciaires contre Mario Bertrand », a expliqué hier le ministre de la Justice, Roger LeFebvre, avant une réunion du Conseil des ministres.

Des discussions se poursuivent présentement entre Me L. Yves Fortier, représentant d'Hydro-Québec, et le ministère de la Justice afin de vérifier ce qui différencie les deux opinions.

« Mais je le répète, l'opinion du

ministère de la Justice sera maintenue et on verra plus tard ce qui arrivera. Vous savez que l'opinion du ministère de la Justice prévaut toujours. Je ne suis pas d'accord avec les conclusions de Me Fortier », a dit le ministre.

Ce dernier a ajouté que le gouvernement du Québec pourrait néanmoins agir de son propre chef et poursuivre M. Bertrand en justice, peu importe l'avis juridique des avocats d'Hydro-Québec.

Me Fortier en est venu à la conclusion que l'ancien directeur de cabinet de l'ex-premier ministre Robert Bourassa aurait agi en toute légalité et selon les normes d'éthique d'Hydro-Québec en se portant acquéreur d'actions de M31, une filiale de la société d'Etat.

Peu après le dévoilement de cette affaire, en mai, le ministre responsable du dossier, Christos Sirros, avait pressé Hydro-Québec d'exercer des recours contre M. Bertrand afin qu'il lui rende ses actions dans M31.

Aéroport Pearson de Toronto

## Affrontement en vue au Sénat

Ottawa (PC) — Pomme de discorde durant la campagne électorale, l'annulation du contrat de gestion de l'aéroport Pearson, de Toronto, pourrait provoquer le premier affrontement sérieux entre la majorité conservatrice au Sénat et le gouvernement libéral de Jean Chrétien.

Les modifications suggérées par les sénateurs conservateurs minent un des aspects centraux du projet, soit l'interdiction pour les promoteurs de s'adresser aux tribunaux pour obtenir une compensation financière.

Ces modifications devaient être débattues d'entrée de jeu hier. Mais le sénateur indépendant Marcel Prud'homme a court-circuité la tentative des conservateurs en refusant le consentement unanime du Sénat.

Le débat doit reprendre aujourd'hui. Le vote final devrait avoir lieu d'ici à la fin de la semaine, voire lundi. Le gouvernement est prêt à payer les frais déjà encourus par la corporation Pearson Development, mais rien de plus. Il comptait donc

sur le projet de loi C-22 pour interdire aux promoteurs le droit de s'adresser aux tribunaux pour en obtenir davantage. Ces derniers, d'éminents conservateurs et libéraux, exigent 32 millions de dollars pour les coûts encourus et 172 millions de dollars pour la perte des profits anticipés.

Les conservateurs estiment qu'il est inéquitable de refuser à des citoyens le droit de demander à une instance impartiale de trancher le litige.

Selon les libéraux, les conservateurs ne cherchent qu'à protéger les intérêts de leurs amis qui ont perdu un lucratif contrat après le changement de gouvernement.

Le sénateur conservateur Gerald Beaudoin a répliqué qu'il cherchait simplement à faire respecter les droits prévus dans la constitution.

« Je m'en suis tenu à la seule question juridique et constitutionnelle. Ce qui va arriver pour X, Y ou Z que je ne connais pas, ce n'est pas mon problème », a-t-il indiqué hier.

## Le PQ annulerait la transaction du Mont Sainte-Anne

Québec (PC) — Le Parti québécois semble plus déterminé que jamais à tout mettre en œuvre pour empêcher ou retarder la transaction de vente du Mont Sainte-Anne au Club Resort-Désourdy tant qu'il ne sera pas convaincu qu'une telle affaire bénéficierait au trésor public.

C'est pourquoi il réclame la publication de deux études, dont une par la maison Merrill-Lynch, qui ont été réalisées sur cette transaction afin de mieux évaluer la privatisation annoncée par le gouvernement de ce centre de ski à Beauport, à l'est de Québec.

S'il était porté au pouvoir aux prochaines élections, un gouvernement du PQ annulerait cette transaction ou, à tout le moins, la retarderait jusqu'à ce que toutes les informations soient vérifiées.

C'est ce qu'a fait savoir hier, dans une conversation téléphonique, le vice-président du PQ,

Bernard Landry, qui qualifie d'« immoral » le geste que s'approprie à faire le gouvernement de Daniel Johnson à la veille de se présenter devant le peuple pour solliciter un renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, des renseignements ont circulé depuis quelques jours voulant que cette vente ne soit pas aussi financièrement rentable pour les pouvoirs publics, dont la municipalité de Beauport elle-même qui perdrait des revenus de taxes de l'ordre de 300 000 dollars par année.

Le maire de l'endroit, Lucien Gauthier, s'en est déjà plaint. Parce que le centre de ski doit être vendu pour environ 15 millions \$, soit en deçà de l'évaluation municipale, les citoyens devraient absorber le manque à gagner en payant plus de taxes. Pendant ce temps, les nouveaux propriétaires du Mont Sainte-Anne économiseraient 200 000 \$ chaque année.

## Johnson annoncera des partielles qui n'auront peut-être jamais lieu

Québec (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson devrait annoncer aujourd'hui la tenue d'une élection complémentaire dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

Il pourrait aussi profiter de l'occasion pour annoncer des partielles dans trois autres circonscriptions: Marquette, Charlesbourg et Chomedey.

En vertu de la loi électorale, le scrutin dans Marquette doit être décréte au plus tard dimanche.

Le lundi 11 juillet est la date ultime pour les deux autres circonscriptions laissées vacantes depuis le dé-

part des ministres Marc-Yvan Côté et Lise Bacon. Ces élections complémentaires n'auront peut-être jamais lieu puisqu'elles seront annulées si le premier ministre déclenche un scrutin général d'ici le 29 août.

On croit que le premier ministre Johnson pourrait profiter du Congrès de l'âge jeunesse de son parti, qui se tient ce week-end à Saint-Augustin, en banlieue de Québec, pour annoncer la tenue de la prochaine élection générale. La date du 12 septembre est celle qui est le plus souvent citée dans l'entourage du premier ministre.

TÉL.: 985-3344

# ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

### LES ANNONCES CLASSÉES

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

### I N D E X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### 322 APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

LAVEUSE, sècheuse, frigo, poêle, 3 ans, très bon état. 874-1446

### 410 BUREAUX

TRANSCRIPTEUR(ICE) - PIGISTE Recherche(e) par bureau de traduction pour transcription de microcassettes à domicile, sur WP (Word, un atout). Maltrise parfaite du français écrit. Modem, télécopieur. Grande flexibilité des horaires (jour, soir, fin de semaine). Prière de transmettre CV par télécopieur au 848-1700

### 530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

### 560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

MAÇONNERIE, ciment, brique. Restauration Lazare Entr. 455-8803

### 575 DÉMÉNAGEMENT

AUJOURD'HUI C'est Le Prix Qui Compte Inc. Assurances. François: 591-4689.

### 691 GILLES JOUIN TRANSPORT INC

Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

### 691 CAMIONS À VENDRE

MAZDA B-2200, 93, 46,000 km., 5 vitesses, A-1. 874-1446

### 695 AUTOMOBILES

SONATA GLS, 31,000 km, automatique, impeccable. Prix: 6,300\$. 766-2765.

TOYOTA COROLLA familiale, 4 roues motrices. Bon état. 8 500\$ négociable. 495-4086.

TOYOTA COROLLA, 93, aut., 4 portes, sac gonfl., 20,000 km., 12,500\$. 874-1446.

### LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 27	min 18	max 27	18/27	15/27

Températures: MAX / MIN

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANJOU, Bungalow brique, 4 c.c., secteur calme, garage, foyer, s.-sol fini, 2 s.b., 139,900\$. 874-1446.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT ADJ CONDO LE RICHE MONT

Beauvue Manse près Laurier; 3 1/2 tout béton (831 p.c.); niveau terrasse; fin construction livrable septembre; option stationnement. Moins de 90 000\$. 277-7776

### 120 LAURENTIDES

ST-ADOLPHE D'HOWARD, Maison unifamiliale, 3 c.c., près tennis, plage et ski. Ski, natation, pêche, nature. 388-8597

### 132 CHALETS

RÉG. ST-JOVITE, 9 pièces, foyer pierre, beau lac, plage sable, soleil couchant. Ski, natation, pêche, nature. 388-8597

ST-DONAT, Chalet 4 saisons, bord de l'eau, foyer, grand terrain, ski à prox. 85,000\$ 874-1446.

### 135 TERRAINS

ST-ADOLPHE D'HOWARD, 95 pi. sur Lac Travers, 33,000 pi.ca. Beau site, très privé. Pas de bateaux. 744-2974 (soir).

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A 15 MIN. du centre-ville, près métro Verdun, 5 1/2, 3e, ensoleillé, tranquille. 495-769-6455.

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. - 3265 LINTON Coin HUDSON, Grand 8 1/2, 3 s/bains, s/jeu, garage, chauffé, eau ch., près Hôpitaux, U. de Mil., 1,200\$/mois, libre. 738-6791, 731-5040.

C.D.N., 3 1/2, ensoleillé, quartier tranquille, chauffé, 420\$/mois. 874-1446.

CARRÉ ST-LOUIS, 7 1/2, foyer, terrasse, éclairé, 950\$ non-chauffé. 288-5586.

MÉTRO ST-MICHEL/BEAUBIEN, 4 pces, rénové, grand patio, les entrées, 400\$, poêle/frigo inclus. 727-3882, 477-8245

N.D.G., Melrose Monkland, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, rénovés, grands. 486-5700, 596-0299. Voir conciergerie 4315 Melrose #20.

N.D.G., haut de duplex, Mayfair. Balcons, éclairé, 6 1/2. 661-6215, 733-0578.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5673.

RSMT, 4 1/2, grand balcon, cour fermée, très propre. 460\$/mois. 874-1446.

RUE CHABOT, face au parc, Grand 6 1/2 restauré, boiserie, ent. lav./séch., jardin, stationnement facile, beaucoup de cachet. 750\$. 525-7728.

RUE CHERRIER, Grand 5 1/2, r.-d.-c., 1,011 pi.ca., chauff., rénov. entr./lav./séch. 975\$. 844-3267, 842-5544

ST-SAUVEUR

Grand 5 1/2, près de toutes commodités, au pied du Mt St-Sauveur, 580\$/mois. Location annuelle ou saisonnière seulement. 584-4062.

VILLE ST-LAURENT, 6 1/2, près métro, Cégep, chauffé, entrée lav./séch., 750\$/mois. 874-1446.

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

### 251 BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2,500 pi.ca. avec petit entrepôt et qui. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 478-0500.

### 301 ŒUVRES D'ART

TABLEAU Huile, Ayotte, grandeur 20x24, originale. 625-2502. Laissez message.

### Situation générale:

Peu de changements en perspective. Une crête barométrique apportera du beau temps sur l'est de la province. Demain, les nuages seront plus fréquents à mesure que la crête progressera vers l'est. Ailleurs, une nappe de nuages plus ou moins brisés continuera d'occuper le ciel au cours des deux prochains jours. De plus, des averses ou orages isolés peuvent se produire avec cette masse d'air chaud et humide. C'est surtout sur l'extrême-sud de la province et en fin de journée que les orages risquent de se manifester. Les températures grimperont de quelques degrés au cours des prochains jours et l'humidité demeurera relativement élevée.

**Régions**

**Abitibi, Témiscamingue et réservoirs Cabonga et Gasim:** Nuageux avec éclaircies. 40% de probabilité d'averses en après-midi. Min.: 14. Max.: 24. Demain: nuageux avec éclaircies et 60% de probabilité d'averses. Min.: 15. Max.: 25.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** Nuageux avec éclaircies. 40% de probabilité d'averses en après-midi. Min.: 15. Max.: 23. Demain: nuageux avec éclaircies et 60% de probabilité d'averses. Min.: 16. Max.: 26.

**Laurentides:** Ciel variable. Min.: 11. Max.: 21. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 12. Max.: 23.

**Rimouski et Matapédia:** Ciel variable. Min.: 11. Max.: 21. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 12. Max.: 23.

**Ottawa, Hull, Cornwall et Montréal:** Nuageux avec éclaircies. 40% de probabilité d'averses en après-midi. Min.: 17. Max.: 27. Demain: nuageux avec éclaircies et 60% de probabilité d'averses. Min.: 18. Max.: 27.

**Trois-Rivières, Drummondville et Québec:** Nuageux avec éclaircies. Min.: 16. Max.: 25. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 15. Max.: 26.

**Estrie et Beauce:** Nuageux avec éclaircies. Min.: 16. Max.: 25. Demain: nuageux et 60% de probabilité d'averses. Min.: 16. Max.: 26.

**Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque et réserve faunique des Laurentides:** Nuageux avec éclaircies. Min.: 13. Max.: 23. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 13. Max.: 24.

**Charlevoix et Rivière-du-Loup:** Ciel variable. Min.: 11. Max.: 21. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 12. Max.: 23.

**Saint-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc de Forillon:** Ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 9. Max.: 20. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 9. Max.: 23.

**Côte-Nord et baie des Chaleurs:** Ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 12. Max.: 23. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 9. Max.: 23.

**Baie-Comeau:** Ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 10. Max.: 20. Demain: nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Min.: 10. Max.: 20.

**Secteur à l'est de Natashquan:** Ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 8. Max.: 17. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 7. Max.: 16.

## ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

## DROGUES... PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

Lever ..... 5h13  
Coucher ..... 20h44

LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## Sanaa en passe de remporter la guerre au Yémen

JEAN-EUDES BARBIER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président du Yémen Ali Abdallah Saleh, dont l'armée nordiste a pénétré dans certains quartiers d'Aden, bastion des séparatistes du sud, est en passe de remporter la guerre qu'il poursuit depuis le 5 mai au nom de «l'unité» du pays.

«Physiquement, la république sudiste, réduite à quelques poches de résistance, n'existe plus», notait hier un diplomate dans le Golfe.

Dès le premier jour des combats, l'armée du nord, fidèle au président Saleh, n'a cessé d'infliger revers sur revers aux forces du sud. Elle contrôle aujourd'hui la quasi-totalité du territoire yéménite.

L'armée du sud n'a jamais été en mesure de reprendre durablement la moindre parcelle de terrain perdu. Actuellement, les troupes sudistes s'efforcent désespérément de retarder la chute d'Aden dont plusieurs quartiers sont le théâtre d'après affrontements.

## L'erreur des sudistes

Pour atteindre son objectif de réduire par la force ce qu'il considère comme une «rébellion à la légitimité constitutionnelle» incarnée par son régime, le président Saleh aura en définitive bénéficié de l'absence d'un soutien politique ferme de la communauté internationale à la cause des séparatistes.

«La grande erreur des sudistes aura été d'avoir trop mis sur cet appui et sur une reconnaissance de la République démocratique du Yémen (RDY)», qu'ils avaient proclamé le 21 mai à Aden, a déclaré à l'AFP un diplomate occidental dans le Golfe.

«A l'heure actuelle, les perspectives de reconnaissance du nouvel État sont quasiment nulles», a-t-il dit. «Il n'y a, de fait, plus rien à reconnaître», a observé ce diplomate.

La résistance du sud, après quatre ans d'unité mal vécue avec le nord, a pourtant suscité un mouvement de sympathie au sein des monarchies voisines du Golfe. Le 5 juin, au cours d'une réunion à Abha (sud de l'Arabie saoudite), cinq des six monarchies avaient implicitement reconnu la RDY, rejetant ouvertement la «logique de guerre» défendue par Sanaa.

Cette position n'a toutefois jamais été prise en compte par le Conseil de sécurité de l'ONU qui, lors de l'adoption de ses deux résolutions sur le Yémen, les 1er et 30 juin, s'est refusé à adopter des mesures contraignantes à l'égard de Sanaa, comme le souhaitaient Aden et plusieurs capitales arabes.

«Même si la communauté internationale n'accepte pas que l'unité du Yémen soit imposée par la force, elle ne peut pas se permettre de soutenir la sécession», a résumé un diplomate.

Dès lors, le président Saleh savait qu'il avait les coudées franches pour achever la guerre, d'où la multiplication, ces derniers jours, des offensives nordistes contre les fiefs sudistes d'Aden et de Moukalla, 700 km plus à l'est.

## Stratégie de guérilla

Pourtant, en dépit de ses succès militaires, le pouvoir en place à Sanaa ne sera sans doute pas débarrassé pour autant de l'opposition sudiste, qui pourrait adopter dans le futur une stratégie de guérilla.

Tel est l'avis, notamment, du quotidien des Émirats arabes unis (EAU), al-Bayane, selon qui «la chute (éventuelle) de Moukalla et d'Aden ne constituera pas une victoire pour Sanaa, ni la fin des combats, mais sonnera au contraire le début d'une ample guerre civile».

L'intensification des pressions nordistes sur Aden et Moukalla a coïncidé avec la réunion à Koweït de huit pays de la région (les six monarchies du Golfe, plus la Syrie et l'Égypte) et visait, selon le quotidien émirati *Al-Fajr*, à «empêcher toute initiative arabe» au profit des sudistes.

Les nouvelles avancées nordistes sont une «gifle assénée aux efforts arabes en vue de favoriser un dialogue entre les belligérants yéménites», a déploré al-Fajr, laissant entendre qu'au-delà de sa victoire sur le terrain, M. Saleh n'en aura pas fini avec l'hostilité de ses voisins.

## EN BREF

## ABIOLA INCULPÉ DE TRAHISON

Abuja (AFP) — L'opposant nigérian Moshood Abiola a été inculpé hier de «trahison et félonie» par une Haute Cour fédérale spécialement créée pour le juger sur le territoire de la capitale fédérale, rapporte le correspondant de l'AFP qui a assisté à l'audience. Moshood Abiola qui a été amené au tribunal dans un fourgon cellulaire, et sous un imposant dispositif de sécurité, a plaidé «non coupable». Si l'accusation de félonie est passible d'une peine de sept ans d'emprisonnement, celle de trahison est passible de la prison à vie. En se proclamant «Président» du Nigeria, le 11 juin dernier à Lagos, Moshood Abiola a tramé un complot en vue de renverser le gouvernement du général Sani Abacha, a déclaré devant la Cour, le procureur, le Dr Samuel Mosugu.

## LES KHMERS ROUGES ILLÉGAUX

Phnom Penh (Reuter) — À une majorité écrasante, les députés cambodgiens ont voté hier la mise hors la loi des Khmers rouges. Le gouvernement de Phnom Penh s'est toutefois réservé la possibilité d'engager à l'avenir des négociations de paix avec ce groupe rebelle. Quarante-vingt dix-huit députés sur 99 ont voté en faveur du premier article d'un projet de loi interdisant le groupe rebelle, ouvrant la voie à l'adoption d'une législation plus large sur la question.

## GORBATCHEV PLAIDE COUPABLE

Moscou (Reuter) — L'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a reconnu hier, apparemment pour la première fois, qu'il avait ordonné personnellement l'envoi de chars à Bakou, en Azerbaïdjan, en 1990 pour une opération qui devait se solder par la mort de 150 personnes. Mikhaïl Gorbatchev n'avait jamais assumé publiquement jusqu'à présent sa responsabilité dans une série d'actions de force de l'armée à Bakou, dans la capitale géorgienne Tbilissi en 1989 et dans la capitale lituanienne Vilnius en 1991. Dans une interview publiée par le quotidien *Nezavisimaja Gazeta*, l'ex-président, déclare: «Pour moi, ce fut le pire moment. En fait, j'ai pris une telle décision (d'envoyer des troupes) une seule fois, à Bakou.»

## Dallaire croit au cessez-le-feu

Le FPR nomme Faustin Twagiramungu premier ministre

Goma (Reuter) — Le général canadien Roméo Dallaire, commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), s'est déclaré optimiste hier quant aux perspectives de cessez-le-feu entre forces gouvernementales et rebelles.

Le général canadien a tenu ces propos à l'issue d'entretiens avec le chef d'état-major des forces armées rwandaises,

«Nous avons évoqué la possibilité de parvenir à un cessez-le-feu et ses modalités d'application», a-t-il dit aux journalistes après cinq heures de discussions avec le général Augustin Bizimungu à l'aéroport de Goma, QG logistique de l'opération française Turquoise dans l'est du Zaïre.

«Je suis optimiste», a-t-il dit.

Selon des responsables français, les rebelles du Front patriotique du Rwanda

(FPR) se tiennent à distance des forces françaises qui ont créé une «zone humanitaire sûre» dans le sud-ouest du pays.

Roméo Dallaire a refusé de fournir de plus amples précisions sur les pourparlers de cessez-le-feu avant de faire connaître au général Paul Kagame, chef militaire du FPR, le point de vue de Bizimungu aujourd'hui à Kigali.

Le commandant des Casques bleus reviendra ensuite à Goma pour un nouvel entretien avec le chef d'état-major des forces gouvernementales.

Sur le terrain, la baisse de tension, commencée après la prise lundi par les rebelles du FPR des deux principales villes du pays, Kigali et Butare, s'est poursuivie hier.

L'aéroport de Kigali va être de nouveau ouvert aujourd'hui. Sa piste avait été cou-

pée jusque-là par les soldats du FPR afin d'empêcher toute arrivée de troupes françaises aéroportées.

Parallèlement à cette accalmie militaire, une solution politique à la crise semble se dessiner sur la base des accords de paix d'Arusha, signés le 3 août 1993 par les belligérants.

Ainsi, la France a estimé hier qu'après la prise lundi de Kigali par les forces du FPR, «il semble que la voie d'un règlement politique soit plus ouverte». «Il faut donc accélérer ce processus de règlement politique qui, dans la ligne des accords d'Arusha devrait se fonder sur un partage du pouvoir au Rwanda en excluant bien entendu les responsables des massacres», a déclaré le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

Deux émissaires du gouvernement

français sont d'ailleurs arrivés hier après-midi à Kigali pour prendre contact avec la direction du FPR.

Le FPR a fait savoir qu'il allait former un gouvernement d'union nationale dirigé par Faustin Twagiramungu, Hutu modéré qui devait déjà occuper ces fonctions dans le cadre des accords de paix d'Arusha, jamais appliqués, avant l'assassinat du président Juvénal Habyarimana le 6 avril.

La Belgique a indiqué hier qu'elle approuvait la nomination de Faustin Twagiramungu. «La Belgique n'a pas pour tradition de reconnaître des gouvernements. Nous reconnaissons les États. Mais, avec M. Twagiramungu à sa tête, nous sommes totalement prêts à travailler avec ce gouvernement», a dit un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles.

## Deux gouvernements pour un pays

Un casse-tête politico-diplomatique pour l'ONU et la communauté internationale

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Dans quelques heures, le Rwanda comptera deux gouvernements qui revendiqueront chacun la légitimité sur le terrain et la reconnaissance sur la scène internationale. Ce nouveau développement dans l'affaire rwandaise pose tout un casse-tête politico-diplomatique pour la communauté internationale en général et l'ONU en particulier: qui représente ce pays?

Au ministère des Affaires étrangères, à Ottawa, on fait remarquer que le Canada — comme la plupart des pays occidentaux — ne reconnaît pas les gouvernements mais les États. Toutefois, selon un haut fonctionnaire canadien, il faut bien traiter avec les autorités en place, celles qui assument le contrôle de la situation.

«Dans le cas du Rwanda, c'est très complexe. Le pays est divisé en deux et les factions — gouvernement intérimaire et Front patriotique rwandais (FPR) — contrôlent certains instruments du pouvoir: une partie du territoire, la capitale, des ambassades, un siège à l'ONU», dit le haut fonctionnaire.

Jusqu'à la prise de Kigali, mardi, un seul gouvernement prétendait diriger et contrôler le Rwanda. Ce gouvernement, présidé par Théodore Sindikubwabo, a succédé à celui de Juvénal Habyarimana, tué dans l'explosion de son avion le 7 avril dernier. Mais sous la poussée militaire du Front patriotique rwandais (FPR), ce gouvernement

a fui la capitale et s'est installé à Gisenyi, à la frontière du Zaïre.

## Deux gouvernements

Hier, le FPR a annoncé qu'il avait confié le poste de premier ministre à Faustin Twagiramungu, personnalité hutue modérée. Celui-ci avait déjà été désigné pour occuper la fonction de premier ministre dans le cadre des accords d'Arusha, signés à l'été 1993, et qui prévoyait la formation d'un gouvernement d'unité nationale réunissant les Tutsis et les Hutus.

L'attente du 7 avril et les massacres de la population tutsie par les soldats et les milices hutues ont fait dérailler ce processus.

Le FPR a souligné que le gouvernement d'unité nationale sera «ouvert à tous les Rwandais n'ayant pas pris part à des massacres».

Cette condition pose problème au gouvernement intérimaire rwandais qui contrôle les ambassades, le siège du Rwanda à l'ONU et la partie ouest du territoire rwandais. En effet, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, René Degni, a révélé jeudi dernier que le massacre des Tutsis et des Hutus de l'opposition avait été «programmé» par les militaires et les milices du gouvernement rwandais.

Le rapporteur écrit que le président par intérim, M. Sindikubwabo, a lui-même ordonné des massacres.

Le FPR a toujours refusé de discuter

avec le gouvernement intérimaire, qu'il qualifie d'illégal et de «bande d'assassins».

A Ottawa, Faustin Kanyambwa, conseiller diplomatique à l'ambassade du Rwanda, déclare que son gouvernement est le seul légitime.

«Le gouvernement intérimaire a succédé légalement au président Habyarimana, dit-il. Il est formé de plusieurs partis et réclame l'application des accords d'Arusha. Il est le seul représentant légitime du Rwanda.»

Selon M. Kanyambwa, le FPR contrôle des territoires où la population a fui. Même Kigali est une ville déserte.

Pour Charles Murigande, représentant du FPR à Washington, son mouvement a libéré le pays et la nomination de M. Twagiramungu est un pas dans l'application des accords d'Arusha.

«Cependant, nous ne pouvons pas accepter l'intégration dans un cabinet d'unité nationale d'éléments du gouvernement intérimaire responsables de massacres», dit-il.

## Le siège à l'ONU

M. Murigande souligne qu'après sa formation, le gouvernement d'unité nationale demandera aux Nations unies de décider qui, du gouvernement intérimaire ou du nouveau gouvernement, peut occuper le siège du Rwanda.

Cette question est sans doute la plus grave et la plus complexe, fait-on remarquer aux Affaires étrangères à Ottawa.

En plus d'être membre de l'ONU, le

Rwanda occupe pour deux ans un siège au Conseil de sécurité dont les 15 membres adoptent les résolutions sur la situation dans ce pays. De plus, la délégation rwandaise doit en principe assumer la présidence du Conseil en septembre.

Hier, le porte-parole de l'ONU, Joe Sills, a déclaré qu'«aucun organe de l'ONU n'a reconnu un quelconque changement dans les lettres de créance» de l'actuel ambassadeur qui représente le gouvernement intérimaire. Il a cependant reconnu que les choses pouvaient changer.

Il existe plusieurs précédents à cette situation.

En 1962, l'ONU avait reconnu les représentants du gouvernement républicain du Yémen même si le roi qui avait été renversé jurait contrôler la situation.

Au début des années 80, le siège du Cambodge fut laissé vacant après l'invasion de ce pays par le Viêt-nam. Puis, l'ONU avait reconnu le gouvernement en exil du prince Norodom Sihanouk.

Dans le cas de Haïti, c'est le représentant du président en exil, Jean-Bertrand Aristide, qui occupe le siège du pays même si le territoire haïtien est contrôlé par le gouvernement du général Raoul Cédras.

En ultime recours, le statut du Rwanda sur la scène internationale sera l'objet d'un règlement politique, dit-on aux Affaires étrangères.

## Clinton lance un appel à la tolérance



ENTOURÉ, de gauche à droite, des présidents estonien, letton et lituanien, le président Bill Clinton a exalté hier à Riga l'indépendance des États baltes, promettant de faire tout son possible dès dimanche à Naples pour convaincre Moscou de rappeler avant le 31 août ce qui reste des troupes russes qui ont occupé pendant plus d'un demi-siècle ces trois pays. La principale satisfaction pour les dirigeants baltes réside dans le refus sans équivoque par M. Clinton que le retrait des troupes russes puisse dépendre du traitement des minorités russes vivant dans les États baltes. Mais il a pris en compte la sensibilité du gouvernement russe en lançant aux pays baltes un message appuyé à la «tolérance» et au respect des droits des minorités, c'est-à-dire de la population russophone.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

## Chrétien s'inquiète pour ses Casques bleus

Bonn (PC et Reuter) — Le premier ministre Jean Chrétien s'est inquiété hier du sort des Casques bleus canadiens stationnés en Bosnie si l'embargo sur la vente d'armes aux musulmans est levé à la suite du refus des Serbes d'accepter un plan de paix proposé lundi.

«Nous ne sommes pas très enchantés par cette éventualité, car les Casques bleus canadiens devraient alors quitter rapidement la région», a-t-il indiqué après sa rencontre avec le chancelier allemand, Helmut Kohl, et le président de la Commission européenne, Jacques Delors.

M. Chrétien effectue quelques visites dans les capitales européennes avant de participer, à compter de vendredi, au Sommet du G7 à Naples, en Italie.

MM. Chrétien et Kohl ont convenu mardi d'une augmentation des importations canadiennes en Allemagne, afin de réduire l'énorme déficit commercial du Canada avec la suprématie européenne.

Les médiateurs internationaux des États-Unis, de Russie, de France, d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont prévenu

les Serbes que l'embargo sur les armes à destination des musulmans pourrait être levé s'ils refusaient d'entériner le dernier plan de paix adopté mardi à Genève par le groupe de contact.

«Nous espérons tous que le plan de paix proposé devienne réalité», a indiqué M. Kohl.

Mais M. Chrétien a rappelé sa promesse de retirer les troupes canadiennes si l'arsenal dans la région est augmenté.

Le plan de paix touche seulement la Bosnie-Herzégovine, où 850 soldats canadiens sont stationnés. La Croatie voisine, où se trouvent 1200 Casques bleus canadiens, n'est pas concernée.

«Je l'ai déjà dit et je le répète: si l'embargo est levé, nous devons probablement quitter rapidement la région», a soutenu M. Chrétien.

Le mandat des casques bleus canadiens au sein de la mission de l'ONU en Bosnie prend fin en septembre, et les autorités canadiennes estiment que l'embargo ne pourrait techniquement pas être levé avant cette date.

AMNISTIE INTERNATIONALE

## La protection des réfugiés est une priorité

SYLVIANE TRAMIER  
LE DEVOIR

La protection des réfugiés est devenu un problème d'actualité brûlante dans le monde, et le nombre des personnes déplacées ou forcées d'abandonner leur foyer n'a cessé de croître en 1993. Il y aurait aujourd'hui 20 millions de réfugiés de par le monde. C'est ce que souligne *Amnistie internationale* dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui.

Ces mouvements de populations persécutées, menacées de famine ou de répression, ou chassées par la guerre ont atteint un paroxysme en 1993 dans l'ex-Yougoslavie. Pourtant, dit *Amnistie internationale* «un certain nombre d'États se sentent de moins en moins tenus de respecter les principes fondamentaux du droit international relatif aux réfugiés élaborés depuis la deuxième guerre mondiale.»

En 1993, la défense des droits de l'homme a connu une forme de consécration avec la tenue à Vienne de la Conférence mondiale organisée par les Nations unies. Mais les militants des droits de l'homme sont de plus en plus exposés aux attaques de leurs gouvernements, qui proclament pourtant leur soutien aux libertés fondamentales.

«Les défenseurs des droits de l'homme sont souvent les premières victimes de ces gouvernements qui, tout en s'efforçant d'offrir une bonne image dans le domaine des droits de l'homme, redoutent que cette image ne soit ternie par les activités des militants des droits de l'homme», dit le rapport.

Selon ce document, qui couvre l'année 1993 et traite de la situation des droits de l'homme dans 151 pays, 63 États détiennent des prisonniers d'opinion, plus de 100 000 prisonniers politiques connus sont incarcérés sans inculpation ni jugement dans 53 pays, plus de 112 gouvernements torturent ou infligent de mauvais traitements aux détenus. L'assassinat politique est pratiqué dans 61 pays. Environ 2000 condamnés à mort ont été exécutés dans 32 pays.

Dans son rapport, l'organisation de défense des droits de l'homme demande aux Nations unies de faire aboutir le projet, en chantier depuis près de neuf ans, d'une déclaration en faveur de la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Le document fait une large place au Rwanda et au Burundi, aujourd'hui dans l'œil du cyclone à propos des violations des droits de l'homme.

«Événements précurseurs des massacres qui ont ravagé le Rwanda en 1994, des dizaines de milliers de personnes sont mortes au Burundi», lit-on dans le rapport.

Cet état des lieux de la situation des droits de l'homme dans le monde n'épargne aucun continent. En Europe, la Bosnie figure au premier rang des pays mis en cause par *Amnistie internationale*.

## É D I T O R I A L

## Une navrante désinvolture

Lise Bissonnette

Inquiétant pour les citoyens de la Communauté urbaine de Montréal, le sévère rapport du juge Albert Malouf sur le Service de police le devient encore plus après la réaction des intéressés, véritable alliance défensive sacrée entre la direction du SPCUM et la Fraternité des policiers.

**L**es cinq volumes du rapport Malouf résument 18 mois d'une «inspection», déclenchée par le cafouillage monstre de l'affaire Marcellus François mais nourrie par une série d'autres bavures policières. Ses 42 recommandations reposent sur un diagnostic aussi grave que détaillé: lacunes importantes dans le commandement et la supervision, communications floues, formation et évaluation insuffisantes, problèmes de discipline, incompétence à divers niveaux. Sans formuler de conclusions, M. Malouf expose les tenants et aboutissants d'au moins deux débats à reprendre, l'un sur la syndicalisation des officiers intermédiaires (qui appartiennent au même syndicat que leurs subordonnés), et l'autre sur la «police communautaire», une orientation encore très récente qui devrait selon lui s'approfondir et se perpétuer.

On conçoit que pareille bricole ne soit pas reçue avec des roses. Mais les intéressés sont allés, mardi, jusqu'à une navrante désinvolture. Le nouveau directeur du SPCUM, M. Jacques Duchesneau, prétend que le rapport est dépassé. En moins de six mois, sous sa gouverne, il aurait déjà satisfait à plus de la moitié des recommandations et l'essentiel, aujourd'hui, serait de mettre fin à ce genre d'enquêtes externes. Le président de la Fraternité des policiers, M. Yves Prud'homme, est un tantinet plus aimable car le rapport Malouf a retenu certaines de ses recommandations mais s'abrite derrière le prétexte

habituel: les problèmes viennent des ressources insuffisantes et non des personnes.

L'un et l'autre refusent les débats de fond. En janvier dernier, dès son entrée en fonctions, le directeur Duchesneau avait affirmé, en entrevue au DEVOIR, qu'il sortirait la «police communautaire» du vocabulaire de son service, un raidissement qui avait bien plu à ses vis-à-vis syndicaux, adeptes de la manière forte. Mardi M. Duchesneau en remettait: il tournait en dérision la réflexion du juge Malouf, en la faisant passer pour une tentative de transformer le policier en «travailleur social», ce qui semble être pour lui l'équivalent d'une mauviette. Pendant ce temps, le chef syndical, M. Prud'homme, mettait le couvercle sur le débat touchant la syndicalisation.

## Les intéressés

mettent le

couvercle sur le

rapport Malouf.

Pas question de le reprendre, ce qui a été décidé un jour est bon pour toujours.

Le couple Duchesneau-Prud'homme s'est visiblement soudé au cours de négociations récentes qui semblent en voie de rétablir une paix patronale-syndicale fort ébranlée sous la direction précédente. Fort bien pour le climat interne. Mais ce dont il est question ici, c'est de la compétence et de l'efficacité

du Service de police, et de la confiance tenue que le public montréalais éprouve à son égard. Dernière en date, l'affaire Barnabé, que ne touche même pas le rapport d'inspection, incarne la corrosion bien actuelle de ce lien de confiance. Quand les premiers intéressés haussent les épaules et classent déjà aux archives le travail du juge Malouf, ils continuent à saper l'estime qu'ils exigent si maladroitement de retrouver.

## Le public sera mieux protégé

Gilles Lesage

**I**n'y avait pourtant pas avalanche législative à Québec, bien au contraire. Mais l'inévitable bousculade des fins de session et, surtout, les sempiternelles spéculations sur la date des élections générales, ont relégué dans l'ombre l'adoption d'une loi importante, promise et en chantier depuis des années. Il s'agit du projet de loi 140, portant sur la réforme du Code des professions dont l'étude, abandonnée en décembre dernier, a été reprise et complétée à la mi-juin, à l'insistance de l'opposition officielle.

Avec plus de 450 articles, cette loi substantielle constitue en fait la première révision majeure du code, adopté et mis en œuvre il y a une vingtaine d'années pour encadrer l'exercice des 41, bientôt 42 (avec la Loi sur l'acupuncture en vigueur le 1er juillet 1995) ordres professionnels québécois. Les orientations et principes du code initial, fondé sur l'autogestion et l'autodiscipline des ordres, ne sont pas remis en cause. Mais ils avaient besoin d'ajustements et d'adaptations, notamment pour prendre en compte de façon plus rigoureuse et transparente la nécessaire protection du public. Ce que la mise à jour récemment entérinée par l'Assemblée nationale fait en bonne partie, même si elle ne va pas aussi loin que plusieurs le souhaitaient à bon droit.

Ainsi, la loi qui entrera en vigueur par étapes à compter de l'automne précise certaines obligations du professionnel envers ses clients ou patients, notamment en ce qui concerne les comportements à caractère sexuel et en matière de protection des renseignements personnels. Visant à mieux assurer la protection du public, alerté et alarmé par quelques affaires retentissantes, le code revu, corrigé et amélioré souscrit à une politique dite de tolérance zéro; il comporte désormais des dispositions pour prévenir et sanctionner les cas d'abus sexuel.

Dans le même sens, les ordres professionnels auront dorénavant le pouvoir de refuser l'admission d'une personne ayant fait l'objet de décisions en ma-

tières criminelle ou disciplinaire. Cela fait aussi écho à des incidents touchant des médecins et avocats qui ont alarmé l'opinion publique. Un salutaire effet de dissuasion est prévisible.

Un autre sujet d'inquiétude avait trait à l'étude des plaintes contre un professionnel. À tort ou à raison, un client ou un patient, dont les doléances n'étaient pas retenues pour examen, pouvait prétendre qu'il en aurait été autrement si elles avaient été étudiées par quelqu'un d'autre que le syndic de l'ordre du professionnel mis en cause. Aussi, afin qu'il y ait plus de transparence et qu'elle soit perçue comme telle, un plaignant insatisfait

pourra désormais faire appel à un comité de révision des plaintes, dont fera partie une personne du public. Le Barreau du Québec craint que cette disposition se révèle peu efficace et coûteuse, aussi bien pour le public que pour les ordres. Il aurait préféré que, sous la responsabilité de l'Office des professions, un ombudsman extérieur assure la protection du public de façon rapide, efficace et économique.

Seule l'expérience dira si cette crainte du Barreau est justifiée. Pour l'heure, si limitées et timides soient-elles, les modifications au code de 1973 améliorent l'état actuel des choses, du moins en ce qui a trait à la protection du public et à la transparence du processus de discipline interne des ordres professionnels. Tout n'est pas parfait, il s'en faut, mais entre un idéal inaccessible — d'ailleurs divergent selon les personnes et groupes intéressés — et les failles mises à jour au fil de deux décennies, les compromis législatifs mis au point entre le gouvernement et l'opposition sont fort honorables.

En somme, c'est un pas important pour redonner confiance aux citoyens et rétablir la crédibilité des ordres professionnels et de leurs membres. Un peu moins de corporatisme et de paternalisme. La vigilance reste de mise. La nécessaire cure de jouvence ne fait que commencer.

## L E T T R E S

## S'en remettre à Dieu

En réponse à l'article intitulé «Le pape immobile» (*Le Devoir*, 31 mai 1994), je n'irais pas jusqu'à dire avec vous, M. Stéphane Baillargeon, que Jean-Paul II est un écrivain prolifique. Chose certaine, le pape sait s'expliquer et, grâce à lui, toute personne qui le désire peut comprendre sur quoi se fonde l'enseignement et les orientations pastorales de l'Église. Il vient encore une fois de montrer qu'il ne veut rien laisser dans l'ombre, en nous livrant un précieux document sur l'héritage sacramentel que le Christ a laissé à l'humanité.

Au sujet de l'ordination des femmes, le pape nous dit qu'il ne lui appartient pas d'altérer ce que le Christ nous a légué. Autrement dit, qu'il faut s'en remettre à Dieu, auteur des sacrements.

C'est dans l'intimité du cœur que Dieu cherche à dialoguer avec ceux qui s'insurgent contre le pape parce qu'il se soumet à l'origine divine du sacerdoce. Si on fait la sourde oreille à Dieu, la déclaration de l'Église sur l'ordination des femmes ne peut que frustrer. Mais lorsqu'on s'entretient

de la question avec le Christ dans un dialogue personnel, l'on arrive à voir l'existence humaine dans son optique et à aimer la vie telle qu'il l'a voulue, sans se sentir frustré, ni victime de quoi que ce soit. Personne sauf Lui ne sait pourquoi, d'ailleurs, il a voulu que l'humanité compte deux sexes différenciés et que la maternité soit réservée aux femmes. Pourquoi ne revendiquons-nous pas pour les hommes le «droit» à la maternité? Serait-ce parce qu'au fond de nous-mêmes, nous aurions compris que nous n'avons rien à apprendre à l'auteur de la création sur l'égalité des sexes, et qu'il n'est pas si bête, après tout, de Lui faire confiance?

Louise MacKay  
Ottawa, 8 juin 1994

## La doctrine Baillargeon

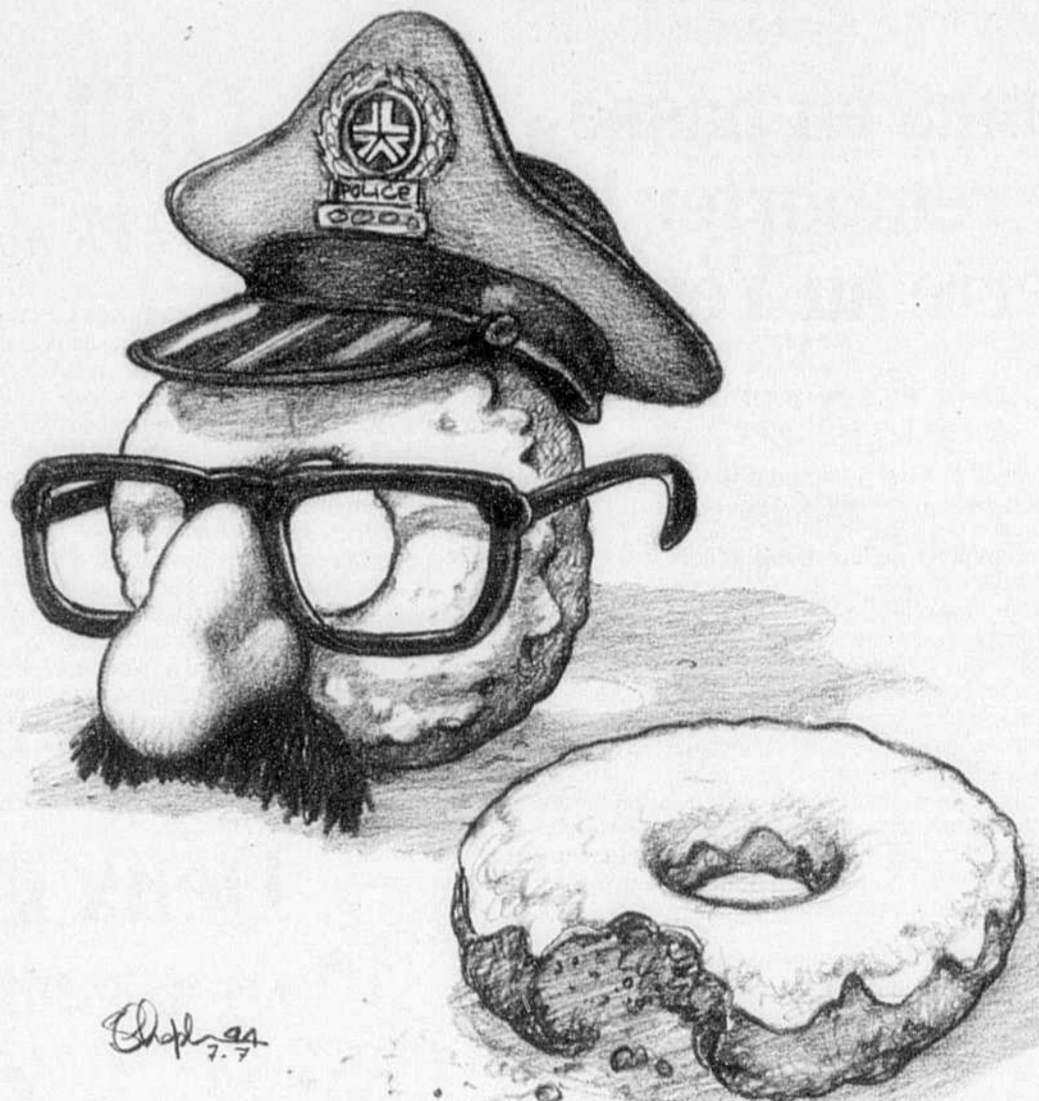
En réaction au «Perspectives» intitulé «Le pape immobile» (*Le Devoir*, 31 mai 1994), entendez-moi bien, M. Stéphane Baillargeon. Le pape est un chrétien comme vous et moi, et nous sommes tous égaux dans le salut. Mais il faut respecter aussi la fonction

de chacun dans le corps du Christ. Je puis très bien, par union à Dieu ou par grâce particulière, voir avec certitude les mêmes choses que le pape, mais je n'ai pas la fonction de les enseigner, ni l'autorité apostolique de les imposer à la foi des fidèles. Et vous non plus!

Cher M. Baillargeon, quand le pape se prononce sur l'ordination des femmes, il n'exprime pas une opinion personnelle ou une position traditionnelle avec ce que cela comporte d'arbitraire et de restrictif. Sa formule me vous a-t-elle pas frappé? «L'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination à des femmes.» Le pape ne fait qu'obéir à la volonté du Christ, à la structure également de la réalité, et surnaturelle, et terrestre. Le charisme de Pierre consiste précisément à discerner, non pour lui-même mais pour le salut de chaque homme, la vérité en matière de foi, de mœurs, et la discipline qui assure à la foi et aux mœurs la conformité à la volonté divine qui est le plein accomplissement de l'homme et de la femme.

Hubert Larocque  
Hull, 31 mai 1994

## RAPPORT MALOUF



Jérusalem

## La ville de l'attente

**M**a dernière visite à Jérusalem date de 1990, quelques mois avant le déclenchement de la guerre du Golfe. C'était l'automne, la période des grandes fêtes juives: Le Roch Hachanah (le Nouvel An), le Yom Kippour (le jour du Grand Pardon), le Soukkoth (la fête des Tabernacles).

Le pays était tout entier préoccupé par l'immédiat, les célébrations. Accueillir la nouvelle année, observer le jeûne au Yom Kippour, demandant à Dieu le pardon des fautes et des errements de toute la communauté et, ensuite, la construction avec des branches de palmiers, dans les cours des maisons ou sur les balcons, des tabernacles pour commémorer les 40 années passées par les Juifs dans le désert après leur libération du joug pharaonique et leur sortie d'Égypte.

Les journaux, la radio et la télévision rapportaient les discours incendiaires de Saddam Hussein. Les répliques du président américain Bush n'étaient pas moins menaçantes.

Les Israéliens n'étaient pas partie prenante à l'invasion du Koweït par Saddam ni à la contre-offensive occidentale.

Cependant, le chef irakien ne les ménageait pas. Il allait anéantir l'ennemi sioniste. Préparés à se défendre, les Israéliens savaient pertinemment qu'ils se trouvaient à la portée des missiles de Bagdad.

D'habitude, en cette période de l'année, les touristes affluaient. Des Juifs américains, français, canadiens, britanniques faisaient coïncider leurs vacances avec la période des fêtes et Israël est un lieu privilégié pour les célébrer.

De plus, à Jérusalem et en Israël en général, l'automne est la période idéale pour se promener, s'attarder devant les vitrines des magasins et visiter monuments et sites historiques. On évite la chaleur ardente de l'été et le vent frais et pluvieux de l'hiver.

Aux terrasses des cafés et des restaurants, on se mêle à une foule qui semble être, en même temps, perpétuellement en vacances et constamment affairée. C'est la Méditerranée.

Tel-Aviv, ville pourtant méridionale, est une réplique de certains quartiers de New York.

À Jérusalem, la nonchalance, un certain laisser-aller, n'effacent pas la solennité des lieux et la gravité des visages des hommes et des femmes.

À l'hôtel, le silence contrastait avec le bourdonnement de l'extérieur. Dans la salle à manger, j'étais



NAÏM KATTAN

l'un des rares clients. Les autres, effrayés par les bruits d'une guerre imminente, avaient annulé leurs réservations. Conséquence apparemment paradoxale, la cuisine était sommaire et le service lent.

Je me suis dirigé vers la vieille ville, le souk arabe. Des yeux davantage surpris qu'hostiles se braquaient sur moi. Parlant arabe, je croyais briser le mur de méfiance.

Or, mon accent irakien me trahissait. Les boutiquiers sollicitaient avec acharnement les rares touristes occidentaux qui s'aventuraient, sans doute innocemment, dans ces lieux. L'inquiétude, l'exaspération, l'attente à peine voilée d'une vengeance, ne diminuaient en rien le souci de vendre, de gagner sa vie.

Sans me précipiter, j'ai quitté les ruelles antiques me rendant en haut des murs de la ville construits par les Ottomans. Une extraordinaire terrasse. La ville s'étalait dans toute sa splendeur. Le mur de l'Ouest (mieux connu sous l'appellation de mur des Lamentations), la mosquée d'Omar, le mont des Oliviers.

J'ai tant et tant de fois contemplé cette cité réclamée par trois religions, trois monothéismes qui souvent, obliaient leur commune souche et l'essentiel appel de paix que dictait leur foi.

À ma première visite, en 1953, la ville était coupée en deux et, Juif, je n'avais pas accès au Mur, à cette partie de Jérusalem. Les Israéliens construisaient alors une ville parallèle, des quartiers nouveaux où j'allais retrouver des amis, des cousins, des camarades de classe qui venaient de quitter Bagdad.

Nous discussions de l'avenir en parlant du passé. Nous parlions en arabe et mes amis avaient déjà frayé leur chemin en hébreu, langue sœur de l'arabe. Ils l'écrivaient et commençaient déjà à l'enseigner.

Quelques années plus tard, à la Foire du livre de Jérusalem, j'avais donné rendez-vous à mon ami d'enfance, Isaac Bar Moché. Adolescents, nous avions commencé à écrire en arabe.

Lui a continué publiant, en Israël, plusieurs recueils de nouvelles et un roman où il évoque notre vie à

Bagdad. Cela faisait 20 ans que nous nous étions vus.

— C'est moi qui t'ai reconnu le premier, me dit-il.

— Non, c'est moi.

— Tu n'as pas changé.

— Toi non plus.

Nous savions que ce n'était pas vrai. Isaac avait des cheveux gris et moi, j'avais perdu une partie des miens. Nous voulions affirmer une permanence et nier le passage des années.

A cette dernière visite, il n'était pas là. Il se trouvait au Caire où il était l'attaché culturel d'Israël. Vivre au Caire! C'était le rêve de l'adolescent de Bagdad.

La capitale égyptienne était la métropole intellectuelle du monde, arabe. Isaac a vécu la réalisation de ce rêve grâce au pacte signé par Sadate et Begin.

Jérusalem bouge, change et demeure pourtant immuable. Devant le Mur, des hommes prient, certains glissent dans les interstices des pierres séculaires des bouts de papiers.

Vœux, demandes ou remerciements. Je me dis qu'il ne s'agit pas simplement de superstitions archaïques, de gestes d'idolâtrie. Dieu est invisible, innommable. Le geste est métaphorique, le prolongement d'une prière.

Lors d'une visite, je m'étais rendu chez mon ami le poète Yehouda Amichai Il était arrivé enfant de son Allemagne natale. Ses vers écrits dans un hébreu rigoureux, quasi austère en apparence, sont d'un lyrisme débordant. Il habite une vieille maison quasi taillée dans la pierre et sa fenêtre s'ouvre sur les monts de Jérusalem.

— Je ne peux pas quitter cette ville. Pas pour longtemps en tout cas.

Je l'avais revu à New York puis à Toronto et, à chaque reprise, je le revoyais dans sa maison et, en rentrant chez moi, je relisais son poème sur son père qui suscitait en moi, chaque fois, une profonde émotion.

Nous sommes le soir de Yom Kippour. Le service à la synagogue est terminé. Les rues sont désertes et les maisons plongées dans l'opacité d'une nuit sans lumière. Heures de recueillement. Je fais le tour de mon hôtel.

Dans le silence de la nuit, je sens vibrer le cœur de la ville. Quelles que soient les convictions de ces hommes et de ces femmes qu'abrite la pénombre, ils demandent pardon. Je suis saisi par leur calme, leur sérénité.

Le monde va mal et cette ville est elle-même déchirée, menacée. Peut-être, me dis-je, que l'appel de cette nuit sera finalement exaucé.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

## IDÉES

## Le pays le plus ouvert au monde

## 1- Les graves problèmes économiques et sociaux engendrés par la politique d'immigration

RODRIGUE TREMBLAY

Economiste  
Université de Montréal

**L**e gouvernement du Québec annonçait récemment que les niveaux cibles d'immigration nouveaux pour le Québec seraient les suivants: 1995, 40 000 immigrants; 1996, 42 000 immigrants; 1997, 43 000 immigrants.

En 1993, sur un total d'un peu moins de 44 500 immigrants, 34% des nouveaux arrivants connaissent le français; l'objectif officiel annoncé pour 1997 serait de 38% de parlants français parmi les nouveaux arrivants dans une population québécoise qui est à 83% francophone.

Il y a très peu de débats publics sur une des politiques les plus fondamentales pour l'avenir de notre société.

La politique d'immigration au Québec, tributaire de celle du Canada, est presque décidée en catimini, avec un minimum de consultations et de débats publics. Lorsqu'il y a des consultations gouvernementales, elles se font à huis clos, principalement auprès des représentants de «l'industrie de l'immigration».

L'annonce par le gouvernement du Québec de sa politique d'immigration, en plein été, alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, en est un exemple frappant.

Pourtant, la population québécoise et la population canadienne en général sont de plus en plus préoccupées par les retombées économiques et sociales d'une immigration ouverte et massive, qui apparaît de plus en plus en porte-à-faux avec la situation économique et les conditions sociales existantes.

Au plan économique, rappelons qu'il y a aujourd'hui au Québec 54 000 emplois de moins qu'il n'y en avait en 1991. Rappelons aussi qu'avant la récession de 1990-92, le taux de chômage au Québec se situait aux alentours de 9%.

Aujourd'hui, il se maintient entre 12,5 et 13%. Pourtant, en 1991, en pleine récession économique, 51 400 immigrants ont été admis au Québec.

Nous avions nous-même prédit dès 1990 que l'économie allait croître à un rythme plus lent que dans le passé au cours de cette dernière décennie du siècle, essentiellement parce que le surendettement et la surtaxation des gouvernements allaient freiner la croissance économique.

L'arrivée du libre-échange continental en janvier 1989 et une libéralisation commerciale accrue sous l'égide du GATT (l'Accord général sur le commerce et les tarifs), signifient de plus que le Canada et le Québec ne peuvent plus comme auparavant supporter des industries intensives en main-d'œuvre et à bas salaires et seront tôt ou tard obligés de limiter l'immigration de travailleurs non qualifiés, sous peine de voir leur taux de chômage devenir chroniquement élevé.

Les mentalités et les attitudes face à l'immigration prennent cependant beaucoup de temps à changer, même quand le contexte général a changé. Plusieurs souscrivent encore au mythe de l'immigrant-défricheur, ouvrant de nouveaux territoires à l'agriculture et à la civilisation.

En réalité, à cause des transformations profondes qui se sont produites dans la politique canadienne d'immigration depuis 1978, l'immigration d'aujourd'hui est avant tout une affaire urbaine et elle se concentre massivement dans les grands centres urbains tels Toronto, Vancouver et Montréal.

Les grandes villes canadiennes deviennent graduellement des copies conformes de méga-villes américaines de plus en plus invivables que sont New York,

Miami et Los Angeles. Beaucoup de facteurs expliquent ce phénomène, mais la désintégration sociale figure très haut sur la liste. Il est bien connu que des quartiers entiers de ces villes-enfers sont aujourd'hui des *no man's lands* sous le contrôle effectif de bandes raciales criminalisées qui terrorisent et victimisent les honnêtes citoyens.

Les ministères de l'Immigration, tant à Ottawa qu'à Québec, et les gouvernements respectifs, semblent prendre beaucoup de temps à s'adapter à la nouvelle situation économique et sociale du Canada.

Pour eux, rien ne semble avoir changé, et au lieu d'adapter les flux migratoires annuels à la nouvelle situation économique et sociale, ils adoptent plutôt le motto du capitaine du Titanic: «Qu'importe les icebergs, toute vitesse avant!»

Les résultats de cette attitude irresponsable et à courte vue risquent d'être désastreux en termes de chômage et de détérioration sociale, sinon de pourrissement social, dans les grands centres urbains canadiens au cours des prochaines années.

Dans leurs documents officiels, les gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, prétendent que les considérations économiques jouent un rôle important dans l'élaboration de la politique d'immigration.

Si c'était le cas, on s'attendrait à ce que les critères d'admissibilité des nouveaux arrivants soient généreux en périodes de prospérité et resserrés en périodes de ralentissement économique ou de récessions économiques, puisqu'environ 60% des immigrants se joignent directement à la force ouvrière.

Comme l'illustrent nos deux tableaux, les niveaux d'immigration ont très peu à voir avec la situation de l'emploi.

A titre d'exemple, c'est au cours de 1991 et 1992, deux années de récession économique au Québec, que les niveaux d'immigration ont été les plus élevés.

D'ailleurs, au cours des neuf années du gouvernement du Parti libéral du Québec, soit de 1986 à 1994, on remarque qu'il est entré 330 707 immigrants au Québec, mais il ne s'est créé en tout que 249 000 emplois.

Le chiffre de 330 707 représente presque trois fois la population de l'Île-du-Prince-Édouard (131 000) et plus de trois fois la population de la ville de Sherbrooke (105 000). Chaque année donc, le Québec importe par l'immigration l'équivalent d'un nouveau district électoral.

Pour l'ensemble du Canada, la situation est semblable. Le gouvernement Chrétien a choisi de fixer les objectifs d'immigration à 250 000 par année, malgré le fait qu'il n'y a pas plus d'emplois au Canada aujourd'hui qu'il n'y en avait en 1990, avant le début de la récession.

Mais c'est le gouvernement conservateur de Brian Mulroney qui a battu tous les records d'irresponsabilité dans ce domaine. Il a, en effet, presque triplé les niveaux d'immigration qui étaient de 84 302 en 1985 à 252 857 en 1992, année au cours de laquelle il s'est perdu 100 000 emplois au Canada.

Les électeurs canadiens n'ont pas jugé qu'une telle administration était à la hauteur, puisqu'ils ont virtuellement annihilé le Parti conservateur du Canada lors des élections du 25 octobre 1993.

Il faut savoir que par rapport à tous les pays et particulièrement aux deux autres pays qui accueillent le plus d'immigrants, soit les États-Unis et l'Australie, le Canada a le plus haut taux d'immigration au monde.

Avec 250 000 immigrants par année, le Canada accueille proportionnellement plus de deux fois plus d'immigrants que les États-Unis et l'Australie.

A titre d'exemple, pour que l'immigration canadienne soit au même niveau que celui de ces deux pays, il faudrait que les niveaux d'immigration au Canada soient ramenés à 100 000 par année, et à environ 20 000 par année pour le Québec.

Demain: «Le mythe canadien du gros pays».



La petite Roxana, d'origine salvadorienne, célèbre la Fête du Canada.

PHOTO ARCHIVES

## L'IMMIGRATION AU QUÉBEC ET LA SITUATION DE L'EMPLOI

	IMMIGRANTS	VARIATION DE L'EMPLOI
1980	22 538	75 000
1981	21 063	29 000
1982	21 331	-149 000
1983	16 374	42 000
1984	14 641	76 000
1985	14 884	76 000
1986	19 459	57 000
1987	26 822	93 000
1988	25 789	83 000
1989	34 171	30 000
1990	40 842	24 000
1991	51 707	-68 000
1992	47 532	-34 000
1993	44 385	7 000
1994 *	40 000	57 000
1986-94	330 707	249 000

\* prévision sur cinq mois, moyenne annuelle

## L'IMMIGRATION AU CANADA ET LA SITUATION DE L'EMPLOI

	IMMIGRANTS	VARIATION DE L'EMPLOI
1980	143 133	313 000
1981	128 632	293 000
1982	121 166	-383 000
1983	89 177	57 000
1984	88 239	257 000
1985	84 302	289 000
1986	99 219	310 000
1987	152 098	330 000
1988	161 929	384 000
1989	192 001	241 000
1990	214 230	86 000
1991	230 781	-232 000
1992	252 857	-100 000
1993	245 800	143 000
1994 *	250 000	151 000
1986-94	1 798 915	1 173 000

\* prévision sur cinq mois, moyenne annuelle

Sources: ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et Statistique Canada.

## La formation durable

## Comment gérer la réussite scolaire des adultes?

MICHEL GUÉNARD

Rédacteur en chef  
du magazine Avenir

**Q**uel beau thème à lancer sur la place publique que celui de la réussite scolaire des adultes alors que le Québec est confronté à un grave problème de décrochage scolaire chez ses jeunes du secondaire. La Table des responsables de l'éducation des adultes des commissions scolaires du Québec (TREAQ) avait réuni dernièrement pendant deux jours au Château Montebello près de 250 directeurs et responsables du volet «formation des adultes» pour en débattre à fond. Il s'agissait pour ces professionnels de la formation d'explorer les facteurs de réussite éducative de l'adulte et de s'interroger sur sa gestion. Car, aux dires de Roger Dubuc, président sortant de la TREAQ, «gérer la réussite éducative, c'est gérer un ensemble d'éléments qui vont du passé scolaire de l'adulte à son origine socio-économique en passant par les dogmes d'ordre politique, administratif et pédagogique associées à toutes les instances impliquées dans la formation des adultes».

## Facteurs de réussite

Les facteurs de réussite des adultes qui reprennent le chemin de l'école dépendent bien sûr de la capacité et de la motivation de la personne. Mais à cela se greffe l'environnement socio-économique (particulièrement dans le cas des immigrants) qui constitue une variable incontournable pesant lourd dans le cheminement de la réussite éducative. Dernière variable, le phénomène bien réel et omniprésent de la structure institutionnelle: le cadre physique et la dynamique d'accueil. Bref, tout ce qui se rapporte aux services de formation eux-mêmes, soit l'ensemble des dispositifs politiques, administratifs, pédagogiques et financiers mis en place pour assurer une certaine formation aux adultes.

Or, il suffit d'ajouter les intervenants des deux paliers de gouvernement et de multiplier

cela avec les instances régionales impliquées dans le processus de la formation des adultes au Québec pour mesurer la complexité du défi qui confronte les éducateurs professionnels et les gestionnaires des structures scolaires. Comment répartir le tien du mien et donner cohérence à un projet éducatif lorsque tout le monde veut mettre la main à la pâte?

Les interventions de la table ronde se situaient essentiellement au niveau de la préformation. Les organismes représentés étaient responsables à des degrés divers de la définition des programmes de développement de la main-d'œuvre destinés aux adultes, de la sélection des clientèles ou encore de l'encadrement normatif imposé aux commissions scolaires. Le grand mérite de ce colloque est d'ailleurs d'avoir permis un regroupement de tous les intervenants et d'avoir mis en lumière l'impérieuse nécessité de la concertation entre les partenaires.

Il restait à définir la formation durable des adultes et à donner à ce concept vie et corps. C'est alors que Diane Laberge, directrice générale de l'Institut canadien d'éducation des adultes, a pour ainsi dire mis le feu aux poudres lors d'une table ronde particulièrement animée. Après avoir rappelé que la première récession de 1982 avait conduit le MEQ à hausser de 50 à 60% la note de passage des élèves du secondaire, elle devait enchaîner en soulignant les effets pernicieux de la deuxième récession des années 90 qui s'accompagne du phénomène de la mondialisation des échanges. «On constate que l'éducation fera la différence pour les personnes comme pour les collectivités. Pourtant, on parle de moins en moins d'égalité des chances et de plus en plus de douance, d'excellence, de concurrence. Les solutions envisagées demeurent les mêmes qu'en 1982: hausse des exigences en formation professionnelle et en formation générale, objectifs accrus au niveau du taux de diplomation. Qu'envisage-t-on réelle-

ment: une école de l'excellence ou une école de la réussite?» Bref, reprise en toile de fond de nos déchirements passés sur la vocation respective des collèges classiques et des instituts techniques. Démocratie peut-il rimer avec excellence ou est-ce là une vue de l'esprit?

Il faut donc, selon Diane Laberge, redire l'urgence de développer les compétences de toute la population québécoise pour faire face aux défis de l'an 2000. Aucune société ne peut miser son développement sur une petite minorité condamnée à l'excellence et une portion grandissante de la population condamnée à l'exclusion.

Et sur cette question fondamentale, les intervenants au colloque en avaient long à dire, d'autant plus que le «clientélisme scolaire» a atomisé les programmes ciblés et multiplié l'encadrement réglementaire. «Sommes-nous en formation des adultes ou en rattrapage scolaire?» pouvait-on entendre dans les ateliers thématiques du colloque.

Prenez le constat évoqué par Ginette Chabot, consultante en formation auprès du ministère fédéral du Développement des ressources humaines qui consacre une enveloppe budgétaire annuelle de 13 milliards\$ aux prestataires de l'assurance-chômage du Québec: «Nous comptons ainsi un nombre important d'analphabètes fonctionnels et de décrocheurs scolaires. Notre clientèle recoupe le pourcentage de la population ayant moins de neuf ans de scolarité, soit environ 20% au Québec.»

Ajoutons un autre éclairage, celui des assistés sociaux fourni par Lisette Moreau du ministère québécois de la Sécurité du revenu pour qui la réussite scolaire est fonction de l'objectif que s'est fixé l'adulte: «Près de la moitié des participants au programme de rattrapage scolaire a moins de 30 ans. Une récente étude montre que 28 mois après le début de la formation, le pourcentage des personnes qui avaient abandonné leurs études était de 47%. En découpant les

abandons en fonction du programme de formation, la proportion d'abandon se situait à 56% en formation générale, à 64% en alphabétisation et à 23% en formation professionnelle.» Selon elle, les écorchés du système scolaire doivent recevoir un enseignement qui se différencie radicalement de celui des jeunes du secondaire. Autant au plan pédagogique qu'à celui de l'organisation scolaire, cette clientèle a besoin d'un enseignement adapté.

Ajoutons un troisième témoignage qui en dit long sur le besoin d'adaptation de l'éducation aux adultes aux réalités socioéconomiques de ceux-ci. Louise Miller de la Fédération des travailleurs et travailleuses de la FTQ a fait état d'études récentes qui montrent que «plus de 40% des travailleurs et des travailleuses ont à composer avec des horaires de travail irréguliers: horaires alternants, travail sur appel, travail de nuit, etc.». Elle en conclut que les personnes qui sont dans cette situation peuvent difficilement profiter des services de formation offerts par le système scolaire.

## La bataille des acquis

«On oublie malheureusement que plus de 30% des adultes en emploi n'ont pas complété leur diplôme d'études secondaires et sont injustement exclus par des critères d'admission aux programmes de formation qui ne tiennent pas compte de leurs acquis», rappelle Louise Miller. On sait que la grande majorité des programmes de formation professionnelle exige comme condition préalable que les postulants aient complété leur Secondaire IV ou V. L'absence de véritables mécanismes de reconnaissance des compétences acquises en milieu de travail pénalise ainsi de nombreux travailleurs.

Bref, la concertation n'a pas encore donné tous ses fruits, bien que les expériences de partenariat se multiplient à la grandeur du Québec. «C'est en recentrant l'adulte au cœur de notre projet éducatif que nous arriverons mieux à gérer la réussite éducative des adultes. C'est un projet ambitieux mais le TREAQ entend y jouer un rôle déterminant pour le mener à terme», conclut Roger Dubuc.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages d'opinion); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pilonneau (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirromac (directeur). LA PRODUCTION Marie-Françoise Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'imprimerie), Jeanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Mercredi prend l'avance au premier tour

Wally McKay s'est classé deuxième

Saskatoon (PC) — L'avocat cri du Manitoba, Ovide Mercredi, a pris une avance confortable après le premier tour de scrutin, mercredi, en vue de sa réélection comme grand chef du plus puissant groupe autochtone du Canada.

M. Mercredi a devancé Wally McKay de la Première Nation du lac Sachigo en Ontario dans la course à la chefferie de l'Assemblée des Premières Nations. Il n'était qu'à 28 voix de la victoire et en avait obtenu 152 de plus que M. McKay.

Près de 460 chefs venus des réserves du Canada se sont prévalus de leur droit de vote au congrès tenu pour l'élection du prochain leader de l'Assemblée, qui représente 533 000 Indiens avec statut.

M. Mercredi, qui cherche à obtenir son deuxième mandat de trois ans comme chef national, avait besoin de 60 % des voix au dernier tour pour ga-

gner et conserver ainsi son emploi de chef au salaire annuel de 85 000 dollars.

Au premier tour, M. Mercredi a obtenu 247 voix, ou 54 % des suffrages exprimés. M. McKay en a obtenu 95.

En dépit de l'écart important, M. McKay demeurerait optimiste.

Il a soutenu que deux candidats — Mike Mitchell et Konrad Sioui — avaient décidé de rester pour le deuxième tour mais qu'ils lui avaient offert leur appui dans les coulisses, recommandant à leurs supporters de voter pour M. McKay.

«Je suis très encouragé par cette décision», a déclaré M. McKay. «Ils veulent voir du changement.»

M. Mitchell, un leader mohawk anti-jeu de la réserve d'Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario, s'est classé troisième avec 54 voix, suivi de M. Sioui, un leader huron du Québec, avec 31.



Ovide Mercredi



Wally McKay

## SIDBEC Objectifs atteints

SUITE DE LA PAGE 1

quéreur s'engage à injecter 30 millions \$ pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise et à investir 100 millions \$ au cours des cinq prochaines années. Dirigé par la famille Mittal, le groupe ISPAT est un important producteur d'acier dans le monde.

En contrepartie, disent les deux ministres, le gouvernement n'aurait rien obtenu pour le capital-actions de l'entreprise, en vertu des deux autres offres, tout en continuant d'assumer une part substantielle des dettes de Sidbec-Dosco. Le Fonds de solidarité de la FTQ et CAI Capital, dirigé par M. David Culver, ex-président d'Alcan, était l'un de ces deux soumissionnaires. L'autre était un syndicat financier américain, dont l'offre se situait à mi-chemin entre celle d'ISPAT et du Fonds-Culver.

La vente de Sidbec-Dosco et de ses installations de Contrecoeur, Longueuil et Montréal, en chantier depuis plus d'un an, s'inscrit dans la réorientation et la privatisation des sociétés d'Etat, telles que relancées récemment par le gouvernement Johnson. Il y a deux semaines, en se départissant du Mont Sainte-Anne, les ministres disaient que le gouvernement n'avait rien à voir dans les activités de ski; hier, ils ajoutaient qu'il n'a pas non plus affaire dans l'aciérie quand l'entreprise privée peut le faire mieux et à meilleur compte.

Le ministre Tremblay assure que tous les objectifs du gouvernement sont bel et bien atteints, à savoir: «la pérennité des opérations, une implication financière substantielle de l'acheteur, le retrait total du gouvernement, le respect des conventions collectives et la protection des emplois», au moins un minimum de 75 % des 2400 emplois pendant cinq ans. De plus, l'arrivée au Québec d'un fabricant de calibre international, fortement impliqué dans l'industrie sidérurgique, notamment au Mexique, partenaire de l'ALENA, renforcera l'entreprise québécoise, proclame le ministre de l'Industrie et du Commerce. «Le futur acquéreur dispose de tous les atouts pour que

Sidbec-Dosco devienne un producteur d'acier des plus compétitifs sur l'échiquier mondial, contribuant ainsi au développement économique du Québec et au maintien d'emplois spécialisés.»

En 30 ans, le gouvernement aurait investi ou englouti, c'est au choix, quelque 1,5 milliard \$ dans cette entreprise étatique. Ce qui était justifiable en 1964 ne l'est plus en 1994, selon les deux ministres.

Les représentants d'ISPAT assurent que les employés n'ont rien à craindre de la compétition asiatique, le coût de la main-d'œuvre ne comptant que pour une faible partie des frais. La technologie de pointe est un atout autrement plus important, et le Québec l'a déjà. Aussi, ISPAT ne demande aucune aide ou subvention gouvernementale, disposée qu'elle est à payer la juste valeur de l'entreprise, dans des conditions normales du marché.

M. René Lopez, PDG de GEC Alstom International Canada et membre du comité de transition, assure que le «climat» n'entre aucunement en compte et n'inquiète pas ISPAT. Au contraire, en raison notamment de l'ALENA, le groupe est pleinement confiant. De plus, habituée à des cultures et pays différents, cette multinationale mise sur la synergie des forces complémentaires et s'emploie à respecter la spécificité culturelle.

M. L. N. Mittal, vice-président d'IMEXSA, explique que l'acquisition de Sidbec-Dosco s'inscrit dans une stratégie d'entreprise visant à assurer une présence accrue du groupe ISPAT sur les marchés mondiaux de l'acier. Sidbec-Dosco se situe exactement dans le domaine d'expertise d'ISPAT, qui forme déjà un groupe d'entreprises fortes, capables de faire face à la concurrence et de livrer des produits de la meilleure qualité qui soit.

ISPAT a déjà une expérience considérable dans l'acquisition et le redressement de ce genre d'entreprise. Il est déjà installé en Inde, en Indonésie, à Trinité et Tobago et au Mexique. Son actif est d'environ 3,5 milliards \$ US avec un volume d'affaires de plus de un milliard \$ US. Sa capacité de production est de 4,5 millions de tonnes métriques par année.

## Peu d'évolution dans le marché des autos d'occasion

L'APA publie les résultats d'une enquête dans la région de Québec

Québec (PC) — Le marché de vente des véhicules d'occasion est beaucoup plus anarchique dans la région de Montréal que dans celle de Québec mais, dans l'ensemble, la situation ne change guère avec les années malgré les recommandations et les mises en garde de l'Association pour la protection automobile (APA).

Les acheteurs se font encore assez facilement berner parce qu'ils ne sont pas assez exigeants vis-à-vis du vendeur qui, lui, ne respecte pas davantage la Loi sur la protection du consommateur qu'auparavant.

Voilà la conclusion à laquelle on est venue l'APA après une enquête menée par deux finissantes en consommation à l'Université Laval, Marie-France Lacroix et Josée Massicotte, auprès de 34 points de vente de voitures neuves et d'occasion dans la région de la capitale.

Dans une rencontre de presse, hier, le président de l'APA, George Iny, a indiqué que les résultats démontrent même une nette détérioration par rapport à l'an dernier.

Une même étude a été conduite plus tôt cette année dans la région montréalaise qui a révélé une situation encore pire. «Il y a moins de vrais «bazous» à Québec qu'à Montréal. Le pire marché, c'est encore à Montréal qu'on le retrouve. On nage dans l'anarchie et la loi y est moins respectée qu'ailleurs, et ce, au détriment bien sûr des acheteurs d'autos usagées qui se font avoir plus souvent», a expliqué M. Iny.

Une des principales lacunes dans le commerce de vente des autos usagées est l'absence de l'étiquette bien affichée qui donne les principales caractéristiques de la voiture en vente.

Cette étiquette doit contenir le prix demandé, le kilométrage réel, la garantie, l'utilisation antérieure (taxi, location, école de conduite), les réparations déjà effectuées et celles qui resteraient à faire. Chez le quart des commerçants, ont souligné les deux responsables de l'étude, les étiquettes étaient illisibles pour toutes sortes de raisons.

Seulement un commerçant sur cinq apposait ces étiquettes sur toutes les autos mises en vente et seulement un sur sept remplissait ses étiquettes avec les mentions exigées par la Loi sur la protection du consommateur.

Par ailleurs, plusieurs commerçants fournissaient de faux renseignements sur les garanties applicables aux automobiles moins récentes. Deux tiers des commerçants de véhicules d'occasion seulement n'offraient aucune garantie sur les autos ayant plus de cinq ans ou 80 000 kilomètres, malgré l'obligation légale d'en donner une.

L'APA a l'intention de poursuivre son travail de sensibilisation de l'opinion publique et de surveillance des commerçants mais seule une vigilance plus grande des consommateurs et une attitude plus ferme face au vendeur pourraient améliorer la situation, selon M. Iny.

## G7 Les trois priorités de Chrétien

SUITE DE LA PAGE 1

Bonn affiche une grande sérénité face à la faiblesse du dollar et considère qu'il s'agit d'un problème bilatéral qui résulte des «difficiles relations» entre le Japon et les États-Unis sur la question du déséquilibre commercial entre les deux pays.

Il semble donc peu probable que les Sept décident d'engager une action concertée pour soutenir le billet vert.

Par contre, comme l'année dernière, le chômage dans les pays industrialisés devrait occuper une large place au menu des discussions. Depuis le sommet de Tokyo de 1993, la sortie de la récession s'est accentuée dans tous les pays industrialisés, mais elle n'a pas amené de relance marquée de l'emploi. Plus de 24 millions de personnes sont sans emploi dans les pays du G7. Le taux de chômage reste élevé en France (12,3 %), en Italie (11,5 %), en Grande-Bretagne (9,5 %) et au Canada (10,7 %).

Malgré le consensus qui s'était dégagé au «sommet de l'emploi» à Detroit au mois de mars sur les moyens de combattre le chômage — souplesse du marché du travail, accroissement des échanges commerciaux et formation professionnelle —, un affrontement idéologique entre Européens, sur la question de la protection sociale, n'est pas à exclure.

Pour la première fois depuis 1986, les négociations commerciales du GATT ne seront plus la pièce de résistance au menu des discussions. Le succès de l'Uruguay Round depuis le dernier sommet permet aux dirigeants d'espérer pouvoir passer à autre chose.

Le premier ministre Jean Chrétien, qui participe à son premier sommet du G7, s'est fixé trois objectifs: poursuivre avec ses partenaires la réflexion sur la lutte contre le chômage, amorcée à Detroit; accélérer la mise sur pied de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), fondée lors de la conclusion des accords du GATT; raffermir l'appui des pays du G7 aux réformes économiques en Russie et en Ukraine.

Avant son départ pour l'Europe, le premier ministre Jean Chrétien a tenu à démentir les rumeurs de division au sein de son cabinet sur les prévisions budgétaires et les objectifs de réduction du déficit face à la montée des taux d'intérêt. Il aborde son premier sommet en assez bonne posture par rapport à ses partenaires: récemment et solidement élu, et jouissant encore d'une bonne cote dans l'opinion.

M. Chrétien n'est pas le seul à faire ses premiers pas dans ce club des grandes puissances industrielles. La traditionnelle «photo de famille» prise à la fin de la réunion

inclura deux autres nouveaux visages, celui de l'hôte du sommet, le premier ministre italien Silvio Berlusconi, néophyte en matière de gouvernement, et celui du premier ministre socialiste japonais Tomiichi Murayama, quatrième chef de gouvernement nippon depuis le dernier sommet de 1993, à la tête d'une récente — et fragile — coalition de gouvernement.

Du côté des «vétérans» rompus à l'exercice, le président français François Mitterrand participe à son quatorzième — et vraisemblablement dernier — sommet. Le chancelier allemand Helmut Kohl en est à son douzième, le premier ministre britannique John Major à son quatrième. Quant au président américain Bill Clinton, qui participe à son deuxième sommet, il est, à 47 ans, le benjamin du G7.

Nés en 1975 d'une initiative de l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing et conçus comme un forum de discussions libres et sans protocole des dirigeants des puissances industrielles du monde capitaliste, les sommets économiques ont rapidement pris un caractère fastueux et solennel. Depuis quelques années, on essaie de revenir à un événement moins imposant. Le sommet de Naples sera un peu plus court que les précédents, ce qui n'a pas empêché la ville de se mettre en frais pour accueillir les visiteurs de marque.

Sur le plan politique, la participation du président russe Boris Eltsine est une première qui illustre la nouvelle influence politique de la Russie.

On s'attend à ce que le soutien des Sept à la Russie et au président Boris Eltsine soit particulièrement mis en valeur à Naples. Il n'est pas question d'une nouvelle aide financière à la Russie, mais plutôt d'une réduction des barrières douanières. En outre, l'Allemagne et le Canada souhaitent un appui financier de leur partenaire pour aider l'Ukraine à rendre ses installations nucléaires plus sûres et à arrêter définitivement la centrale de Tchernobyl. Un plan de fermeture progressive, d'assainissement du site et de reconversion du personnel, mis au point par l'Europe des Douzes, sera vraisemblablement adopté et financé par les participants au sommet de Naples.

En outre, les discussions à huit porteront sur l'ex-Yougoslavie, sur le plan de règlement élaboré par le groupe de contact sur la Bosnie (États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Allemagne, Grèce) et soumis aux belligérants comme celui de la dernière chance. Le sommet pourrait donner son aval au découpage territorial de la Bosnie prévu par le plan. Il sera également question de la situation au Rwanda et de l'opération controversée qu'y mène l'armée française. La France espère obtenir l'appui, au moins moral, de ses partenaires.

## HYDRO Un précédent

SUITE DE LA PAGE 1

aux producteurs privés. Ces derniers, en moins de deux ans, ont entrepris de pirater les gros clients des services publics, leur laissant le financement des services les moins rentables, comme la distribution à domicile. Cette nouvelle tendance, qui provoque une opposition farouche du milieu environnemental, pourrait faire grimper le prix de l'électricité, un phénomène peu intéressant pour les consommateurs mais susceptible de recréer un marché pour Hydro-Québec de l'autre côté de la frontière.

Hydro-Québec constate, selon sa requête devant l'ONE, que «dans le contexte d'une certaine désagrégation des pools américains, de nouveaux acheteurs, tels les compagnies membres individuelles de ces pools, les réseaux municipaux et les coopératives d'électricité, accèdent au marché et cherchent leurs propres sources d'approvisionnement. Pour desservir ce marché, de nouveaux fournisseurs s'ajoutent chaque jour aux fournisseurs actuels que sont les réseaux avec capacité de production, à savoir des producteurs privés, des cogénérateurs, des courtiers en électricité (power brokers) et, enfin, des acheteurs-vendeurs (power marketers).

La deuxième raison invoquée par Hydro-Québec dans sa demande porte sur la concurrence que lui livre le gaz naturel au niveau des exportations sur un marché où «la plus grande partie des transactions entre réseaux électriques portera sur des quantités livrables rapidement et pour de courtes durées.»

Hydro note dans sa demande que l'industrie du gaz naturel jouit d'un quota d'exportation qui lui permet de sauter sur la moindre occasion sans avoir à revenir, chaque fois, devant l'ONE. On demande donc la parité en somme avec le gaz naturel et, pour augmenter ses chances d'obtenir son énorme permis omnibus, la société d'Etat a pris soin de pousser la comparaison dans le détail avec son principal concurrent.

C'est ainsi qu'elle insiste à de nombreuses reprises dans sa demande sur le fait que ses exportations ne vont nécessiter aucune augmentation de la capacité de son réseau de lignes internationales ni augmenter la puissance des barrages, responsables de 96 % de sa production.

«Tout ce que nous voulons, a expliqué hier au *Devoir* le vice-président aux marchés externes, M. Claude Dubé, c'est de pouvoir nous battre sur ce marché hautement concurrentiel sans avoir les mains attachées dans le dos.»

M. Dubé précise qu'Hydro-Québec a «suivi la démarche que l'ONE nous a indiquée, ce qui semblait une formalité jusqu'à présent.»

Hydro-Québec avait demandé de pouvoir obtenir très rapidement, voire en quelques heures, des permis lorsque de nouveaux clients américains se présenteraient. «Mais l'ONE, a précisé M. Dubé, nous a suggéré de recourir à une licence parapluie, comme celle obtenue par BC Hydro pour ses exportations.»

M. Dubé admet toutefois que les règles du jeu ont changé de façon importante depuis la décision de la Cour suprême du Canada, qui stipule que tout organisme fédéral doit appliquer les règles de l'évaluation environnementale, ce que ne faisait pas l'ONE jusqu'ici.

Or, une de ces règles exige des projets définis car il est illusoire, en évaluation environnementale, d'autoriser un projet au nom de ses avantages alors que ses inconvénients sont inconnus, théoriques ou indéfinis.

La société d'Etat affirme que ces règles ne peuvent s'appliquer aux exportations dont elle réclame l'autorisation pour les 30 prochaines années même si ces 5000 MW dépassent d'au moins deux fois ses exportations historiques réelles, qui s'établissent à environ 2200 MW pour les meilleurs années.

Dans sa demande officielle, Hydro-Québec affirme que «les exportations envisagées n'auront aucune répercussion sur l'environnement». Mais elle précise immédiatement qu'elles ne nécessiteront aucune nouvelle ligne internationale. Elle ne parle pas des ouvrages que ces exportations serviraient à justifier ici, le cas échéant.

M. Dubé estime qu'il est tout à fait impossible que la société d'Etat puisse se servir d'exportations «sur une aussi courte durée, soit cinq ans» pour justifier de nouveaux projets.

Quant on lui demande, par contre, si un volume accru de ventes ne va pas redresser la «demande québécoise» au moment où elle fléchit au point de compromettre une partie du programme de production privée, le vice-président aux marchés externes répond que «tout ce qu'on veut, c'est que le Québec ne soit pas obligé de déverser l'eau des barrages en pure perte et qu'il vaudrait mieux l'utiliser pour augmenter les revenus d'Hydro, revenus qui ont atteint un demi-milliard de dollars l'an dernier.»

La demande de la société d'Etat pourrait avoir des effets d'entraînement majeur sur le marché canadien de l'électricité.

Selon un haut fonctionnaire d'Hydro-Québec, qui demande à conserver l'anonymat, Hydro-Québec pourrait rapidement vouloir profiter de ce précédent, ce qui pourrait faire fléchir nos bénéficiaires. Et, dit-il, les impacts environnementaux pourraient être importants pour le Québec ou cette nouvelle concurrence pourrait provoquer une flambée de projets de cogénération, les plus polluants.

Les papétières veulent obtenir leur part de ce gâteau énergétique et elles n'hésitent plus à demander l'abolition du monopole d'Hydro-Québec sur la distribution. Elles réclament, en effet, de pouvoir louer les lignes de la société d'Etat pour se brancher vers d'importants clients américains, canadiens ou québécois.

Cette déréglementation de la distribution, selon la même source, constituerait dans les faits la troisième phase de la «privatisation en douce» d'Hydro-Québec, après le programme de production privée et la privatisation d'une partie importante des actifs de la société d'Etat dans le domaine de la recherche.

## GITANS Les pistes de Django Reinhardt

SUITE DE LA PAGE 1

geant le coup d'archer aux accents klezmer de Bruno Girard. Le groupe, qui reviendra à la salle du Gesu au début d'octobre, a fait honneur aux airs et romances russes, roumains, yougoslave, bulgares, arméniens et yiddish pendant qu'on projetait des diapositives sur les facades du complexe Desjardins et de la Place des Arts. Des oeuvres de Miro (c'est quoi le rapport?) et des paroles illisibles. Pas tellement réussi comme show visuel.

Suivait le trio Rosenberg, groupe de gitans hollandais

foulant les pistes de Django Reinhardt. Le grand Grapelli, qui enregistrait cette année au Carnegie Hall un album avec ses jeunes virtuoses, a dit qu'il s'agissait du meilleur groupe tzigane qu'il ait entendu de toute sa très longue carrière. Quand Stochello, guitariste lead du trio, a attaqué sa macaferri, hier soir, on a compris que le grand violoniste avait confondu «meilleur» avec «rapide». Stochello joue sans doute «mieux» de la six-cordes que Django, techniquement parlant, mais il n'a pas l'âme du guitariste aux doigts tronqués. Mais moments tout de même forts agréables, notamment lors de la relecture de Nuages, pièce fétiche de Django.

# C'est beau la vie

## DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge  
Division du Québec

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE  
• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE,  
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355